



l'Homme en mouvement
| GROUPE SOS |

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Si les publics cibles ont besoin d'aide et d'humanité, ils ont aussi besoin de **solutions nouvelles** pour faire face à la difficulté sociale. Spécialistes de l'innovation sociétale pour l'inclusion équitable et durable de chacun, nous basons nos interventions sur une **méthodologie rigoureuse**. Nous répondons ainsi aux problématiques identifiées par les services de l'état et les collectivités en développant un contexte et une démarche qui incitent la personne à reprendre sa place dans la société de manière **volontaire** et active.

SOMMAIRE

Rapport moral

FICHE D'IDENTITE

6

Données clés

Implantation

Gouvernance

Bilan et dialogue social

ACTIVITES 2018

15

Les temps forts de l'année

Bilan d'activité des pôles

Que dit la presse de nous...

RAPPORT MORAL



Patrice PRIMEL,
Le Président.

2018 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE CONTINUITÉ POUR YSOS.

Transition car elle a été marquée par notre filialisation avec le Groupe SOS, avec des questions bien entendu, mais aussi la certitude partagée par le conseil d'administration, la direction générale et moi-même, que ce rapprochement était ce qu'il fallait pour permettre à Ysos pas seulement de poursuivre ses activités mais également de se développer. Transition également car elle a été l'année de départ en retraite de Philippe Dandeville qui a permis au cours des 15 dernières années à Ysos de devenir une association majeure dans le département de l'Eure. Suite au départ en retraite de Philippe Dandeville, un Comité de Direction (CODIR) s'est mis en place. Il a permis de favoriser cette acculturation entre le Groupe SOS et YSOS. Il s'est enrichi d'un directeur filiales qui contribue également à la structuration d'Ysos et de ses filiales et qui permet une meilleure transversalité entre elles.

Continuité car Les Jardins de Neustrie, point d'entrée de cette filialisation, ont pu renaître sous une autre forme et retrouvent leur dimension sociale par le travail qui y démarre avec le public réfugié. Continuité également par la poursuite des activités et le développement de nouveaux projets, notamment le CPH de l'Eure, toujours dans le respect des valeurs et des modes d'action portés par Ysos. Je tiens d'ailleurs à saluer ici la grande qualité du travail effectué au quotidien par les équipes de l'Eure et de l'Orne.

Un an après notre filialisation, une certitude s'est confirmée. Il n'y a pas eu de révolution mais une découverte mutuelle qui préserve à la fois ce qui fait l'ADN d'Ysos et en même temps en a fait une filiale à part entière du Groupe SOS.

Cela fait donc 1 an, de nombreux projets sont en cours, de nombreux enjeux nous attendent.... Et ce n'est que le début !!

DEPART EN RETRAITE DE PHILIPPE DANDEVILLE : UN



HOMME EN MOUVEMENT.

(Directeur général)



Tout comme les verbes d'actions, au travers de sa carrière et plus particulièrement dans l'action qu'il a menée au sein d'YSOS, pendant quinze années, en tant que Directeur Général, Philippe DANDEVILLE a incarné plusieurs natures de mouvement.

Nb : L'ensemble des citations sont reprises de discours ou d'écrits, fait par Monsieur P. DANDEVILLE, lors de son activité chez YSOS.

Marcher : Une marche en avant, guidée pendant 15 ans par Philippe DANDEVILLE, et où se sont mêlés collaborateurs, projets, associés, bénéficiaires, permettant à notre Association de devenir un acteur majeur dans deux départements, au sein de notre champ d'activité : la lutte contre les pauvretés et pour l'inclusion sociale, et plus particulièrement dans le champ de l'AHJ (Accueil Hébergement Insertion).

« Je n'oublie pas que je suis arrivé dans une association au bord de la fermeture, il y a 15 ans avec moins de 20 salariés. Nous sommes aujourd'hui une solide association forte de ses 200 collaborateurs avec une excellente réputation professionnelle régionale soutenue par les Services de l'Etat et les collectivités locales. »

Construire : YSOS est devenue une organisation solide, gestionnaire, professionnalisée, laissant pour autant toujours une place importante à la qualité et à l'impact social des projets, des accompagnements et, des compétences professionnelles et intrinsèques, au profit systématique de l'utilisateur que nous accueillons. Philippe DANDEVILLE, de formation d'éducateur spécialisé, a toujours mis un point d'honneur à maintenir l'humain au centre de toute son action. Nous lui devons des concepts, des projets, des outils, des façons de penser, qui ont construits l'identité d'YSOS, la vision, l'action et les valeurs collectives des collaborateurs.

« J'ai un côté bâtisseur, ce qui m'a permis de monter les projets brique après brique car, comme toutes fondations, si la base n'est pas solide, elle ne tient pas. »

Equilibrer : Notre Directeur Général a toujours généré du cliage, de l'intérêt à la défiance. Mais au-delà de sa personnalité, il a toujours apprécié travailler sur l'antagonisme des idées et des gens. Rapprocher des principes apparemment opposés comme la gestion et l'humain, le dur dans les outils d'accompagnement et le souple dans la relation à l'accompagné, l'autonomie maximale relative pour les usagers, ou autant d'exemples lui permettant d'inspirer l'Association, de l'image suivante :

« La vision que j'ai de nos métiers se situe entre l'idéal du géomètre (la précision, la rigueur, la stabilité) et celui du saltimbanque (l'aspect humain, la créativité, l'innovation, la flexibilité), me retrouvant, par mes qualités, mon expérience et mes appétences, bien dans cet équilibre. »

Innovater : Au fil de son parcours associatif, il a toujours cherché une singularité, avec une constante forte : « faire autrement » dans une logique prospective, non pour se distinguer mais pour inscrire notre action, notamment dans sa fonction de dirigeant dans le temps présent et futur, avec pragmatisme afin de résoudre pour le compte des politiques publiques, nombre de problématiques et avec ce fil conducteur qu'il aimait nous rappeler : « *Innovater n'est pas avoir une idée neuve mais plutôt arrêter d'avoir une idée ancienne.* »

Performer : La passion qu'a Philippe DANDEVILLE pour la pratique du cyclisme s'est retranscrite à bien des égards dans son action pour YSOS.

Leader et charismatique, il a su se mettre bien souvent au service du collectif. Capable de gagner en solitaire, il a toujours partagé ses victoires avec le reste de son équipe.

Et enfin comptant sur son éthique, sa probité et sa force de travail, cela lui a permis tout au long de sa carrière, de ne jamais mettre le pied à terre (et surtout de rester éloigné du « dopage »).

« Quatre distinctions et prix nationaux sont venus traduire ma vocation entrepreneuriale. J'en ai tiré une fierté personnelle car elles soulignent une certaine audace professionnelle qui n'est jamais devenue une prétention, ce qui a permis d'en faire une culture partagée avec les équipes d'YSOS. »

Affronter : Bien des combats techniques, symboliques ou éthiques ont été menés par YSOS et son représentant. Philippe DANDEVILLE apprécie le débat, la contradiction et parfois même la marginalité dans ses positions et sa vision du secteur. Ce trait de caractère nous a permis de décrocher des projets difficiles à atteindre et de développer des dispositifs en avance sur notre temps (La création de la RHVS par exemple, inscrivant YSOS dans la dynamique d'entrepreneuriat social).

Cela étant, même les acteurs du secteur, les plus éloignés de Philippe DANDEVILLE, lui ont reconnu sa force de travail, son audace, sa capacité rédactionnelle et sa légitimité, au point d'être présent et de saluer sa carrière, lors de son départ en retraite.

« Mon engagement associatif aura été pleinement vécu (...) sans jamais rompre avec mes convictions quand bien même elles se sont souvent trouvées en décalage avec les usages et positions de ma profession. »

Entraîner : Un homme exigeant envers lui et envers ses équipes, Philippe Dandeville, leader, a eu à cœur de faire évoluer ses collaborateurs en les encourageant à aller de l'avant, en leur permet-

tant de s'essayer à de nouvelles compétences, en les poussant à se dépasser, à se remettre en question.

Monsieur DANDEVILLE a ainsi permis aux cadres hiérarchiques de se former à la mesure d'impact social, outil qui deviendra incontournable dans notre secteur et dans un contexte fort concurrentiel. Au travers des réunions, des échanges qu'il avait avec les uns et les autres, il insufflait de la théorie, des concepts comme celui d'entreprise libérée, de pyramide inversée, ce qui permettait à chaque manager, d'interroger sa pratique, de la faire évoluer et de la positionner par rapport aux enjeux de demain.

Il partageait ses connaissances et ses compétences au-delà des murs d'YSOS, en participant également à la formation des futurs directeurs des ESMS.

« J'ai été en permanence tendu vers cette idée qu'utilisant de l'argent public, me donnait le devoir certes d'en rendre compte (dans tous les sens du terme) mais exigeait également de me poser en permanence la question de l'efficacité de l'action des services et structures que j'ai dirigés, et d'entraîner dans cette conviction mes collaborateurs. Je crois y avoir réussi. »

Devancer : YSOS, dans le sillon creusé en partie par Philippe DANDEVILLE, a ainsi franchi un nouveau cap dans notre parcours d'entrepreneuriat social en nous filialisant avec le groupe SOS, fort de ses 17000 salariés. Cette décision est conforme à ce qu'il croit être l'évolution prévisible du secteur associatif, en particulier de sa branche sociale. Encore une fois, et comme tout au long de sa carrière, il a recherché et pris le risque du « coup d'avance » sur les autres, mais aussi pour les autres.

« Je transmets aujourd'hui « le bâton de relais » appelé « passage de témoin en athlétisme ». Ce passage de témoin a son originalité. (...) nous avons trouvé avec le premier cercle de mes ex administrateurs, un associé de premier plan en la personne du groupe SOS. »

S'en aller : Lors de son départ, sa pudeur à exprimer ses émotions l'a contraint à parler des autres et à laisser parler les autres. Philippe DANDEVILLE a toujours eu du mal à exprimer, par des mots, son contentement et sa capacité à valoriser le travail réalisé et les Hommes qui s'y sont consacrés. Plus que des discours, il a privilégié les actes, les écrits, les risques et les décisions complexes afin de faire grandir cette Association et par la même occasion, les gens qui la composent.

Reste que la qualité d'un homme en mouvement, s'est aussi de savoir s'arrêter un instant pour dire :

« Merci à chacun et chacune d'avoir contribué au fil des années à ma belle histoire humaine et professionnelle. J'ai à ces instants, mille images auxquelles vous êtes associés à un titre ou un autre. Merci à vous toutes et tous pour cela. »

Pour tout ce mouvement qu'il a initié, nous permettant d'être ce que nous sommes aujourd'hui, nous dédions ce rapport d'activité, à Monsieur Philippe DANDEVILLE – Directeur général d'AURORE puis d'YSOS – Fondateur de la 1ère RHVS en France – lauréat du trophée Directions en 2009 – Grand prix du concours Ashoka sur l'Habitat en 2011 – et grand Monsieur de l'action sociale sur notre territoire.

FICHE IDENTITÉ

Données clés

7

Implantation

8

Gouvernance

9

Bilan et dialogue social

12

Dates et chiffres clés : 28 ans d'expérience

- Mai 1989** : Création de l'association
- Décembre 1994** : Ouverture de son premier C.H.R.S.
- Août 1997** : Première gestion du 115
- Juillet 2007** : Ouverture de la première Résidence Hôtelière (R.H.V.S.)
- Janvier 2008** : Ouverture de l'antenne sur l'Orne
- Décembre 2011** : Ouverture des « Jardins de Neustrie »
- Janvier 2014** : AURORE devient YSOS et déménage rue des Tombettes
- Juin 2014** : Inauguration du siège 24 rue des Tombettes
- 2014** : Acquisition d' « Artisane Services »
- 2015** : Création de « Bocal Normand »
- Avril 2018** : Filialisation au groupe SOS Solidarités

Données clés

En 2018...

 **3758** personnes hébergées et/ou accompagnées

 **4** établissements d'activités

 **11 318 000 €** total des charges

 **1371** personnes accueillies et/ou accompagnées dans le cadre des prestations « Mise à l'abri »

 **1658** personnes accueillies dans le cadre des prestations « Accueillir, orienter »

 **372** personnes accueillies dans le cadre des prestations « Héberger »

 **324** personnes accueillies dans le cadre des prestations « Loger »

Implantation Nos territoires

Agir localement, pour rester au plus près des réalités.

Nous intervenons au cœur de vos territoires :



ORNE (61)

- **Plateforme sociale territoire Orne Est**

L'Aigle

Accueil de jour
S.A.O.
Hébergement d'Urgence
Hébergement d'Urgence Familles Etrangères
Hébergement d'Urgence Familles et femmes victimes de violence
Hébergement Jeunes
Lits Halte Soins Santé
Le Relais du Pays d'Ouche (C.H.R.S.)
Intermédiation locative
Maison Relais
A.V.D.L.

Mortagne-au-Perche

Accueil de jour
C.H.R.S.

Alençon

Accompagnement global des bénéficiaires d'une protection internationale
Appartements de Coordination Thérapeutique (A.C.T.)

EURE (27)

- **Plateforme départementale de l'Eure S.I.A.O.**

115
S.A.O. Séjour
Animation Commissions Territoriales d'Orientation
Ingénierie sociale

Evreux

Centre d'Accueil et d'Orientation
Boost'eure
CAO Migrants

Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA)
Logements d'appui
Les Relais de l'Iton (C.H.R.S.)
Service de Suite (C.H.R.S Hors les murs)
A.L.T
Intermédiation Locative Réfugiés (IMLR)

Bernay

Centre d'Accueil et d'Orientation
C.H.R.S.
Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.)
Logements temporaires (ALT)
Maison Relais

Verneuil-sur-Avre

Maison Relais
Centre d'Accueil et d'Orientation

Pont-Audemer

Logements temporaires réfugiés relocalisés
Logements temporaires (ALT)
CHRS
IML réfugiés
Accompagnement Vers et Dans le Logement DIHAL (AVDL Dihal)

Gisors

Maison Relais

Val de Reuil

Les Jardins de Neustrie
Logements d'appui

Les Andelys

CAO

Vernon

Logements d'appui

Gouvernance



Lors de l'Assemblée générale de 2018, dans la logique du processus de filialisation au Groupe SOS, le Conseil d'Administration d'YSOS a démissionné. Patrice PRIMEL a été élu président administrateur unique pour une durée de 3 ans. La gouvernance stratégique est désormais portée par le Directoire de SOS.

Le directoire du Groupe SOS constitue l'instance exécutive nationale de mise en œuvre collégiale des délibérations et des orientations définies par le Conseil d'administration et l'assemblée générale.

Les membres de l'Association sont ainsi les personnes morales suivantes, associations fondatrices du Groupe SOS : Groupe SOS Solidarités, Groupe SOS Séniors, Groupe SOS Santé et Groupe SOS Jeunesse. Les Assemblées Générales de ces associations ont une compétence et une mission de surveillance générale. Les Conseils d'Administration ont, pour leur part, la mission de définir les orientations des associations fondatrices et de leurs filiales, mais également de contrôler leur mise en œuvre par le Directoire.



Dirigeance

Depuis le début de l'année 2018, dans un principe de proximité et d'opérationnalité visant le développement et la mise en œuvre des prestations au plus près des besoins des territoires des deux départements, l'Eure et l'Orne s'appuient sur deux postes de directeurs distincts : Romuald MANSUY (dont Lucile JOUAUX puis Sophie MARY ont assuré l'intérim en 2018) pour l'Eure et Lucile JOUAUX pour l'Orne.

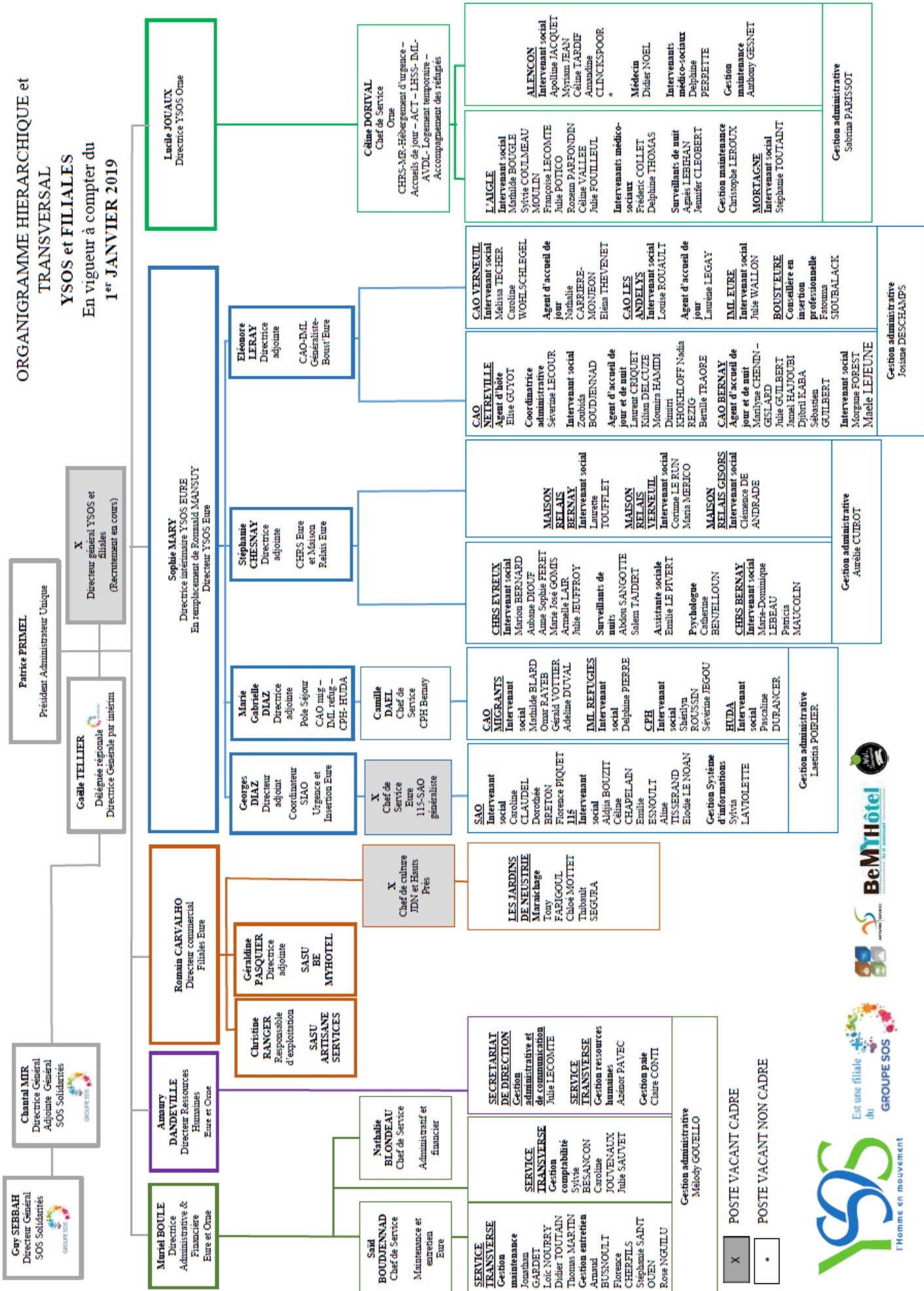
Aussi, dans un contexte de filialisation et de départ à la retraite de Philippe DANDEVILLE, Directeur Général, YSOS a fait évoluer sa structure organisationnelle avec un Conseil de Direction constitué autour du Directeur Général, du Président, Patrice PRIMEL, des deux Directeurs Eure et Orne, de la Directrice Administrative et Financière, Muriel BOULE, du Directeur Ressources Humaines, Amaury DANDEVILLE et d'un Directeur Filiales, Romain CARVALHO (création de poste au cours du second semestre).

Le départ à la retraite du Directeur Général a eu lieu le 31/06/2018, un recrutement a été lancé avant son départ. Dans l'attente de son remplacement, la déléguée régionale du Groupe SOS, Gaëlle TELLIER, a assuré l'intérim jusqu'à la fin de l'année.



Organigramme

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE et TRANSVERSAL
YSOS et FILIALES
 En vigueur à compter du
1^{er} JANVIER 2019



Bilan et Dialogue social

Nombre de salariés au 31 décembre 2018 : 112

En 2018...

190 Personnes ayant bénéficié d'un contrat de travail

121 Salariés par mois en moyenne

247 Contrats de travail signés

Une continuité dans l'effort de pérennisation des postes des Centres d'accueil et d'orientation (CAO), ainsi que de nouvelles prestations : Centre Provisoire d'hébergement (CPH), Hébergements d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA), l'ouverture de prestations à destination du public étranger à Alençon, et enfin la restructuration du projet du CAO migrants, permettent en 2018, d'observer un plus grand nombre d'embauche en CDI.

Un facteur permet d'expliquer le recul du nombre de salariés en CDD, en 2018, au sein d'YSOS. La fermeture de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) des Jardins de Neustrie, en avril 2018, a eu pour conséquence le non renouvellement progressif des 29 personnes en insertion, sous contrat à durée déterminée. (Nb : L'ensemble du personnel en insertion a pu travailler jusqu'au terme prévu de leurs contrats respectifs, sans connaître de rupture anticipée de CDD).

En 2018...

34 Nouvelles embauches en Contrat à Durée indéterminée (C.D.I.)

213 C.D.D. contractualisés

125 Personnes en C.D.I.

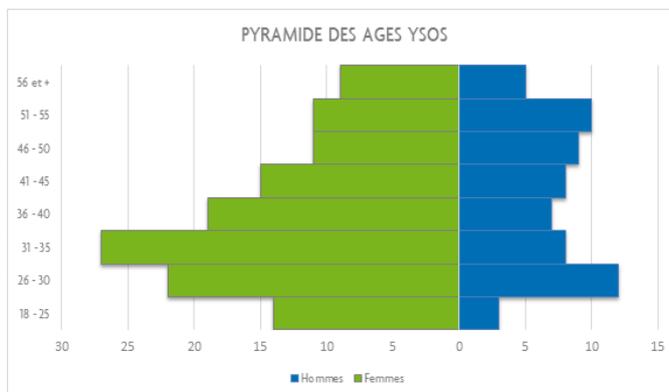
65 Personnes en C.D.D.

Enfin, en raison de la continuité de service et du remplacement des salariés titulaires absents, il reste un grand nombre de CDD signés (213 en 2018, contre 165 en 2017 et 164 en 2016). Malgré tout, nous pouvons observer et apprécier la fidélisation des salariés remplaçants dans notre organisation. En 2018, nous observons un ratio de 3.3 contrats signés par remplaçant contre 1.3 en 2017 et 2016.

Et plus largement, nous pouvons constater une évolution dans la fidélisation globale au sein d'YSOS. Cette dernière nous permet de garder nos compétences clefs, d'instaurer

plus fortement nos valeurs associatives et enfin de consolider un climat social favorable.

La pyramide globale d'YSOS en 2018 affirme que la plus forte tranche d'âge (en nombre) pour les femmes se trouve sur les 31- 35 ans, avec 27 salariées alors que celle des hommes se trouve sur les 26 - 30 ans, avec 12 salariés.



Nous observons que notre pyramide des âges en 2018 se rapproche globalement de la forme de la "poire écrasée" : Les jeunes générations sont majoritaires. Le dynamisme, la souplesse et la réactivité qualifie cette typologie. De même, du fait de la faible ancienneté, la masse salariale est généralement peu élevée.

Malgré tout, cette typologie impose à notre Association d'organiser la promotion, car les opportunités seront très disputées.

Cette typologie requiert aussi plus d'investissement dans la formation.

En 2018...

7 travailleurs possédant une reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H.), employés au sein de l'ensemble des structures d'YSOS

7 salariés ont justifié d'une mention de travailleur handicapé en 2018. Nous répondons, comme chacune des années, à notre obligation d'un minimum de 6 salariés. Aucune compensation financière n'a dû être versée à l'AGEFIPH (organisme d'Etat relevant les déclarations d'embauche de travailleurs handicapés).

En 2018...

- 7** Formations individuelles qualifiantes
- 2** Formations diplômantes
- 10** Formations collectives

LE DIALOGUE SOCIAL

RÉDIGÉ PAR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Les Délégués du personnel se sont réunis 8 fois pour les réunions préparatoires, 8 fois en réunions plénières et une fois pour une réunion exceptionnelle durant l'année 2018.

Cette année, les IRP ont proposé des activités collectives: En mai, Escape Game à Rouen, en juillet un pique-nique dans l'Orne et en novembre le stand de tir de Bernay. Ces activités ont rencontré un beau succès.

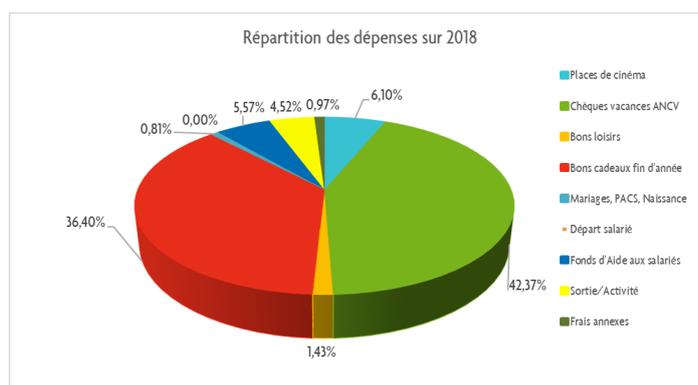


Escape game à Rouen

Nous avons élargi le champ d'action concernant les places de cinéma sur les territoires de l'Eure et de l'Orne, REX de Bernay (27) et NOE Exploitation L'Aigle (61)

En dehors des choix budgétaires faits en faveur des salariés, chèques vacances et bons loisirs, les Œuvres Sociales ont pu activer le Fonds d'Aide Exceptionnelle aux Salariés à trois reprises (FAES). De plus 3 salariés ont bénéficié d'un remboursement au titre d'un événement familial (PACS ou Mariage, Naissance, départ à la retraite).

En 2018, nous avons procédé à une élection partielle des collèges « cadre et non cadre » en raison de démissions des instances.



Les perspectives en 2019, développer les activités et sorties extérieures, la mise en place d'un site internet en lien avec des prestataires de billetteries.

En raison du passage obligatoire en Comité Social et Economique (CSE) au 1er janvier 2020, les IRP ont prévu de se former au cours du premier semestre 2019.

Les élections auront lieu au cours du second semestre pour mise en place effective au 1er janvier 2020.

En 2018...

- 31 862,29€** Budget annuel
- 15 677,40€** Budget Chèques vacances
- 528€** Budget Bons loisirs
- 13 468,80€** Budget Chèques cadeaux de fin d'année

Le sujet thème : **Les formations intra collectives de 2018 : Sociales et Associantes.**

Les formations collectives de 2018 ont eu pour but de s'inscrire dans la déclinaison opérationnelle, d'une part du projet associatif 2017-2021 de l'association et d'autre part dans sa stratégie « associante ».

Tout d'abord, comme voulu dans le cadre de notre **projet associatif**, nous continuons à soutenir la formation qualifiante compte tenu de l'exigence d'anticipation des besoins et pratiques mais aussi parce que nos métiers ne s'improvisent pas. Nous sommes, pour ces raisons, attentifs à l'évolution attendue des pratiques dans les métiers du travail social, et a fortiori dans notre champ d'activité : la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion. Nous nous sommes donc recentrés en 2018, dans nos constructions de formations collectives, sur notre cœur de métier.

En parallèle de notre volonté associative, les politiques sociales perceptibles, notamment dans le plan quinquennal pour le sans-abrisme et le logement d'abord 2018-2022, ont pour parti pris l'accompagnement de la personne vers et dans un logement, le savoir habiter n'étant plus un pré-requis. Cela veut dire que **les savoirs faire et être vont être essentiels** face à des personnes en souffrance et donc aux conduites carencées sur le plan de la socialisation, du vivre-ensemble et du faire société.

Enfin, ces perspectives s'accompagnent de l'évolution des publics : dans les structures (existantes ou à venir), les professionnels doivent se préparer à l'accompagnement de nouveaux publics :

Des bénéficiaires présentant des troubles psychiques. Nous en accueillons déjà mais nous observons une constante augmentation de leurs accueils. Aussi, de nouveaux dispositifs, comme les résidences accueils, vont être créés (logement accompagné pour des personnes en souffrance psychique).

Des bénéficiaires réfugiés ou migrants. Depuis plusieurs années, le pays doit faire face à une nouvelle crise migratoire. Ces dernières années, nous avons été sollicités dans l'urgence pour mettre en place des dispositifs (exemple : Centre d'Accueil et d'Orientation pour accueillir des migrants issus des camps démantelés). Au cours des derniers mois, suite à des appels à projets, nous avons mis en place de nouvelles prestations : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA), Centre Provisoire d'Hébergement pour réfugiés, Mesures d'accompagnement pour réfugiés relocalisés... Les professionnels se voient confrontés à un nouveau public, mais aussi à de nouvelles procédures (droit des étrangers par exemple).

Face à cette réalité de plus en plus exigeante et si nous voulons perdurer, nous devons former les collaborateurs d'YSOS pour qu'ils soient dans leurs métiers respectifs, des professionnels soucieux d'apporter individuellement et collectivement une compétence en mouvement qui devra évoluer en profondeur compte tenu des mutations à l'œuvre.

C'est dans ce cadre que nous avons accompagné dans ce développement des compétences, nos collaborateurs venant de l'ensemble des territoires d'actions d'YSOS, afin de nous consacrer aux besoins collectifs et professionnalisant (entendu ici au sens non diplômant) en lien avec les publics émergents (et donc les projets) chez YSOS.

Pour y parvenir, nous avons construit avec le centre de formation FORMASSAD, deux actions de formations :

« **Troubles psychiques : quels accompagnements en établissement** ».

Le 1,2,3 octobre 2018 à l'Aigle (15 personnes) et le 04,05,06/12/18 à Evreux (15 personnes).

« **Comprendre les différences culturelles pour mieux accompagner les usagers** ».

Le 26, 27, 28, 29 novembre 2018 à Evreux (15 personnes) et le 19, 20, 21 décembre 2018 à L'Aigle (15 personnes).

De plus, et dans une dynamique volontairement associante, nous avons voulu la constitution de 4 groupes de collaborateurs formés, venant des 4 coins de l'Association. En tout, une soixantaine de salariés a été formée, soit la moitié de notre effectif moyen. Le but recherché étant de générer de la transversalité dans les pratiques professionnelles au travers de l'ensemble du territoire d'YSOS, et de créer du lien et de la proximité relationnelle entre des professionnels possédant le même métier, les mêmes difficultés-questionnements, mais n'ayant que très peu souvent l'occasion de partager « ensemble ».

Les retours sur les formations présentées ci-dessus ont été positivement unanimes, tant dans leurs apports pédagogiques et techniques que dans leurs facilitations à exposer et échanger sur des situations concrètes avec l'ensemble des participants de tout horizon géographique. Fort de ces constats, nous avons décidé de reproduire ce type de formation, avec de nouvelles thématiques, pour l'année 2019.



ACTIVITÉ 2018

Les temps forts de l'année

16

Bilan d'activité des territoires

19



Les temps forts de l'année

COMMERCIALISATION DES PRODUITS JDN : LA FERME DES 2 RIVES (JDN Val-de-Reuil)

Nouveau départ, nouveau nom pour la commercialisation de ses produits : la « Ferme des 2 Rives ».

En avril 2018, pour relancer l'activité, les Jardins de Neustrie se sont adossés à Fermes d'Avenir, faisant parties du Groupe SOS, pour acter une nouvelle dynamique de l'activité des Jardins vers une exploitation maraîchère salariale : une transition vers une production agro écologique s'inspirant de la permaculture.

Pour répondre aux objectifs de la ferme et soutenir son développement, des partenariats innovants ont été mis en place notamment avec la Grande Epicerie de Paris qui nous a fait part de son désir de devenir un acteur de la transition agricole, avec la signature d'un contrat de partenariat, une subvention financière de 19 000 €, c'est pourquoi elle propose depuis août 2018, des légumes, des fruits et des aromatiques de la ferme dans ses magasins rive droite et rive gauche.



L'ÉVALUATION EXTERNE DU DISPOSITIF LHSS (L'Aigle)

Au cours du dernier semestre, le dispositif Lits Halte Soins Santé a fait l'objet de sa première évaluation externe depuis sa création. Le cabinet en charge de l'évaluation a dressé un bilan positif, en soulignant notamment la compétence et l'engagement des professionnels, et également l'inscription « dans une bonne dynamique d'ouverture à et sur son environnement ».



DES NOUVELLES PRESTATIONS POUR LES RÉFUGIÉS (Orne)

Une nouvelle activité a d'abord été mise en œuvre sur le territoire est de l'Orne : elle vise à accompagner des ménages récemment reconnus réfugiés dans la captation et l'installation dans leur logement.

L'accompagnement vise notamment à l'intégration au sein de la vie locale.



En octobre, pour répondre aux besoins repérés sur le territoire, deux prestations ont été proposées par YSOS à la DDCSPP à titre expérimental : des mesures d'intermédiation locative pour des personnes réfugiées isolées bénéficiant du RSA minoré et de l'hébergement temporaire pour des jeunes réfugiés de moins de 25 ans.

LA SEMAINE DU RESPECT ET DE L'ÉGALITÉ (Mortagne-au-Perche (61))

Avec le Conseil départemental et la CAF, YSOS a été à l'initiative de l'organisation de la Semaine du Respect et de l'Égalité organisée à Mortagne-au-Perche.



De nombreux acteurs locaux ont participé à cette semaine en proposant des actions à

destination des habitants ou encore des plus jeunes : Ysos et ses filiales, qui a eu lieu le 28 juin 2018.

Ysos a animé une action de sensibilisation aux inégalités et aux stéréotypes hommes-femmes auprès de 150 étudiants de la MFR.

Ysos et ses filiales, qui a eu lieu le 28 juin 2018.

Monsieur Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure, a remis à cette occasion la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Philippe DANDEVILLE.

DÉPART EN RETRAITE DE PH. DANDEVILLE

Le Président administrateur unique d'Ysos, Patrice PRIMEL, a souhaité rendre hommage au Directeur général d'YSOS pendant 15 années, Philippe DANDEVILLE, en organisant une manifestation en son honneur regroupant ainsi, financeurs, partenaires,



Les temps forts de l'année

L'OUVERTURE DES ACT (Alençon 61)

Après avoir remporté l'appel à projet lancé par l'A.R.S en 2017, YSOS a ouvert ses premiers Appartements de Coordination thérapeutique en avril 2018.



Une équipe de professionnels sociaux et médicaux a été recrutée et 6 logements situés sur le territoire alençonnais ont été captés. Une convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation a été signée en

décembre afin d'organiser la coopération dans le respect des missions de chacun, autour de l'accueil de personnes sous main de justice.

DEMEMAGEMENT CAO (Les Andelys)

Regroupement des 5 appartements sur une même résidence situés sur la commune des Andelys dans le but de créer des espaces collectifs (espaces enfants,



interlocuteurs. Afin d'optimiser l'organisation des Ressources Humaines mais aussi les relations avec les acteurs externes, nous avons fait évoluer la structuration des services en créant un Pôle Séjour dans l'Eure piloté par Marie-Gabrielle DIAZ, Directrice-adjointe.

Ce pôle s'est installé dans les locaux du CAO Migrants au 48 avenue du Maréchal Foch à Evreux. Une porte ouverte a eu lieu en présence des personnes accueillies le 22 novembre.



cuisine,...) à partager par tous les résidents du CAO. La proximité de l'équipe de terrain, jusqu'alors difficile de par la localisation éclatées des logements était nécessaire au concept..

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME (L'Aigle et Mortagne-au-Perche 61)

YSOS a renouvelé l'action avec l'installation de murs d'expression dans des endroits stratégiques de la ville et différentes animations comme un café débat au Pôle Animation Sociale et la participation à une émission de radio à laquelle la déléguée aux droits des femmes était conviée. L'objectif est de

sensibiliser à l'égalité hommes-femmes et de promouvoir les dispositifs portés par YSOS à destination des femmes victimes de violences.



CRÉATION DU PÔLE SEJOUR (Evreux)

En avril 2018, les premières places du Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) ont ouvert à Bernay. Au cours du 1^{er} semestre 2018, YSOS a été retenue dans le cadre d'un appel à projet pour l'ouverture de places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) dans l'Eure. Ces évolutions de publics et de dispositifs entraînent une évolution des pratiques qu'YSOS accompagne notamment par la mise en place de sessions de formations, mais aussi une évolution des partenariats et

DU CÔTÉ DE NOS FILIALES

Evrostel devient Be MyHôtel (Evreux)

En mai 2018, changement du nom de la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale Evrostel avec une nouvelle charte graphique. Be MyHôtel



La nouvelle signalétique a été installée.

Artisane Services (Courcelles-sur-Seine)

Pour apporter une nouvelle dynamique et répondre à de nouveaux marchés innovants, l'Entreprise Adaptée, s'est développée par l'activité de Dématérialisation avec comme premier marché les bailleurs sociaux (Eure Habitat, la Siloge...). C'est ainsi, chaque jour, que les demandes de logements sociaux sont traitées et enregistrées par l'équipe de salariés formée sur ce métier.





Gaëlle TELLIER,
Directrice générale YSOS et filiales

2018 a été une année importante pour Ysos. Elle a en effet été marquée des évolutions importantes :

D'une part, la structuration du pôle séjour grâce notamment à l'ouverture du CPH et des places HUDA en fin d'année. Ce pôle s'est fortement développé en 2018 répondant ainsi aux besoins des demandeurs d'asile et des réfugiés du territoire. L'ouverture réussie du CPH à Bernay a permis de montrer à la fois toute la pertinence de ce type de dispositif dans une ville telle que Bernay mais nous a également permis d'engager un travail extrêmement constructif autour de l'insertion professionnelle et notamment du lien avec les entreprises locales.

D'autre part, la réorganisation des jardins de Neustrie. 2018 a été une année de restructuration importante de l'activité de maraichage. Elle marque à la fois la fin de l'activité sous sa forme de chantier d'insertion mais également son redémarrage sous une forme qui permet à la fois de défendre les valeurs portées par Ysos en terme de développement durable et d'entrepreneuriat social mais également de développer à nouveau la dimension sociale de cette activité notamment grâce aux liens qui ont pu commencer à se tisser avec le pôle séjour.

Le développement de l'activité médico-sociale d'Ysos. Cette année marque également l'ouverture des places d'appartements de coordination thérapeutique à Alençon. Cette nouvelle activité permet à la fois de répondre aux besoins des personnes en situation de précarité rencontrant des problématiques de santé du territoire mais situe également Ysos sur le champ du médico-social qui sera un axe majeur de développement dans les années futures. Par ailleurs le LHSS de l'Aigle a passé avec succès sa première évaluation externe grâce à la mobilisation de son équipe, mettant ainsi en évidence la qualité du travail réalisé au quotidien.

La mise en place d'outils 115/SIAO. Ysos poursuit ses missions autour du 115 et du SIAO en cherchant notamment à améliorer le droit des personnes accueillies dans la gestion de ces activités complexes. La mise en place d'outils relevant de la loi 2002-2 pour l'accueil en hôtel est une vraie avancée pour les personnes hébergées.

La poursuite du travail sur l'inconditionnalité de l'accueil dans les CAO et les CHRS. Ysos porte depuis de nombreuses années cette volonté d'adapter le fonctionnement de ses établissements aux besoins des personnes hébergées. Cette volonté s'exprime au quotidien au sein des CAO qui accueillent chaque jour

des situations plus complexes mais également au sein de ses CHRS qui adaptent leurs modalités de fonctionnement aux évolutions des situations des personnes que nous y accueillons. Le logement d'abord et les nouvelles formes d'accompagnement ont aussi marqué cette année 2018. Ysos est force de proposition au quotidien à la fois grâce à la mise en œuvre de nouvelles actions mais également grâce à l'évolution de ses dispositifs.

Une dynamique forte au sein de maisons relais. Les maisons relais développement depuis de nombreuses années des actions afin d'inscrire les personnes vivant au sein de nos maisons relais dans une dynamique positive. Cela se traduit notamment par la mise en place de nombreuses activités collectives mais également pas une présence quotidienne des intervenants sociaux.

La multiplicité des dispositifs portés par Ysos nous conduit à développer année après année la transversalité des actions que nous portons. De cette transversalité sont nées et naîtront des actions innovantes répondant aux besoins toujours croissants des personnes que nous accompagnons.

L'année 2018 aura également été l'année de la filialisation avec le Groupe SOS. Ysos porte historiquement sur son territoire un projet social à fort impact, une diversité d'actions originales et complémentaires, un souhait de continuer à apporter, à innover et à développer des réponses pertinentes et évolutives. C'est cette richesse, cette expertise que le Groupe SOS souhaite contribuer à faire évoluer, grâce à cet adossement institutionnel, avec l'ensemble des salariés et partenaires de l'association et poursuivre son rayonnement sur ce territoire. Ce rapprochement s'est appuyé sur un socle de valeurs communes et de vision partagés au quotidien, ainsi que sur une transversalité avec l'ensemble des structures du Groupe SOS sur le territoire afin de mieux répondre aux défis de demain. C'est dans cet esprit d'enrichissement mutuel, et avec le souhait de préserver les missions et l'identité du projet associatif d'YSOS mais également de dynamiser son développement, qu'a été mis en œuvre le rapprochement entre Ysos et le Groupe SOS.

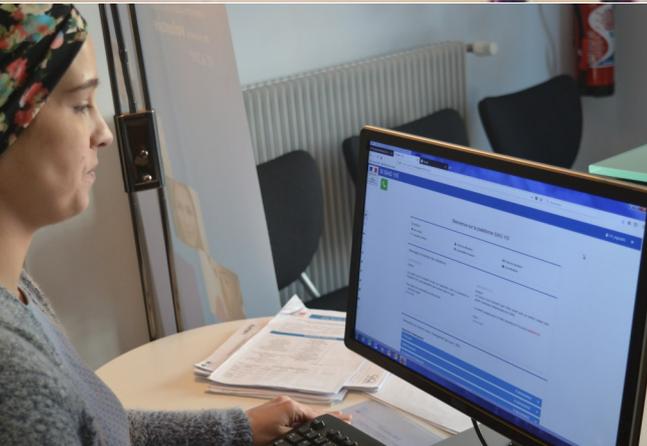
Enfin, le départ en retraite de Philippe Dandeville a été l'un des événements marquant de cette année 2018. Philippe a été le moteur qui a permis à Ysos d'être la belle association qu'elle est devenue.

L'année 2018 n'est pas une page qui se tourne mais bien une année de continuité et de développement. De nombreux défis nous attendent : la mise en œuvre du logement d'abord pour commencer, mais également le développement de notre activité médico-sociale ou encore la mise en place des orientations de la stratégie pauvreté sur le territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes d'Ysos (équipes d'accompagnement bien entendu mais également équipe du siège et des services techniques) pour leur engagement au quotidien au profit des personnes que nous accompagnons.

Mettre à l'abri, Accueillir, Orienter, Héberger, Loger, Insérer professionnellement

BILAN D'ACTIVITE DES PRESTATIONS



Mettre à l'Abri

La mise à l'abri constitue la première porte d'accès vers le logement d'abord. En effet, elle correspond aux différents leviers que les urgences sociales peuvent activer pour répondre à la demande du public sans abri qui contacte le 115. Au sein de la plate-forme SIAO, le service des urgences sociales peut, selon les problématiques identifiées et les besoins repérés, acter d'une prise en charge en structure d'hébergement et/ou mobiliser les partenaires du droit commun (maraude, accueil de jour, Pass, etc.).

LES URGENCES SOCIALES (115)

Cette année, nous constatons moins de sollicitation du 115 mais ces appels concernent cependant plus de ménages différents (plus 8,5%). On s'aperçoit qu'une personne aura contacté le 115 à plus de huit reprises en moyenne alors que nous dépassons les 11 les deux années précédentes. Cela semble dû au fait que les personnes se voient proposer une solution d'hébergement plus rapidement.

En 2018...

12859 appels contre 17214 en 2016
soit une baisse de **25%**

1462 ménages différents, soit 2294 personnes différentes ont appelé le 115 soit **0,37 %** de la population départementale,

49,86% des ménages sont des hommes seuls soit **32%** du nombre total de personnes sollicitant le 115

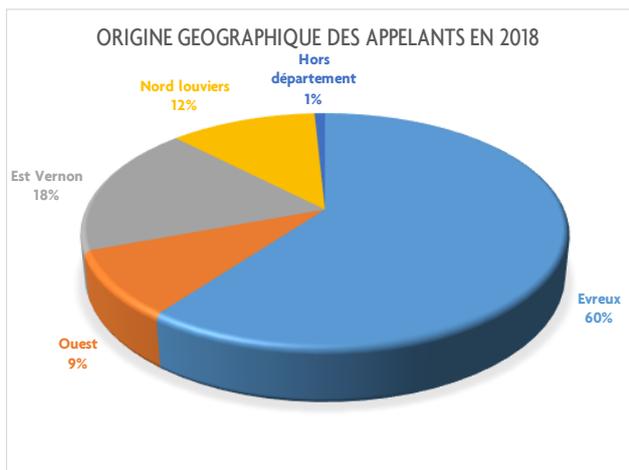
23,35% de ménages avec présence d'enfants

35 appels par jour (moyenne)

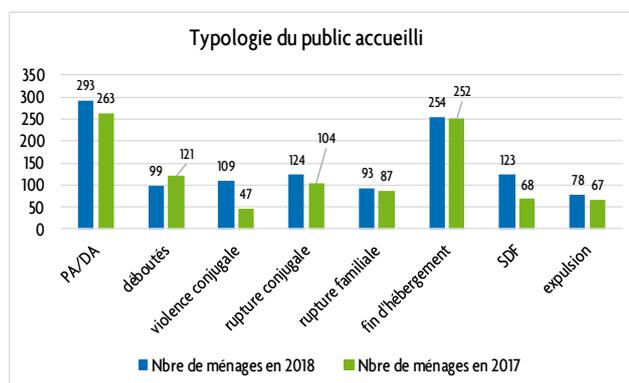
Evreux reste, comme les années précédentes, le secteur géographique où s'expriment majoritairement les demandes d'hébergement via le 115, ce nombre est d'ailleurs en augmentation. Les publics se trouvant « physiquement » sur Evreux, souhaite généralement rester sur le territoire. De plus, la plupart des démarches à engager sont, elles aussi, centralisées sur Evreux et

l'offre du parc « social » est bien plus développée sur ce territoire qu'ailleurs.

Les demandes émanant d'autres territoires sont faibles.



Ces publics ne souhaitent pas être déplacés de leur territoire d'origine : phénomène récurrent sur les territoires de Bernay/Pont Audemer/Gisors. La répartition inégale, la faiblesse voire l'absence de places d'urgence de manière équitable sur l'ensemble du département peut laisser penser que les bénéficiaires ne sollicitent pas les services du 115 de crainte de se voir proposer une solution hors de leurs bassins de vie. Nous avons pu constater qu'ils craignent plus le déracinement que le fait de se trouver sans solution d'hébergement. Le ratio d'accueil des déboutés reste quasiment le même et se situe autour des 12% de l'effectif global des personnes accueillies pour environ 30% des demandeurs d'asiles.



La problématique « Violence Conjugale » a augmenté de manière significative en 2018, la proportion de ce public a doublé en un an. Elle est passée de 3.5% en 2017 à 7.5% en 2018 du nombre total de demandes.

36 % d'augmentation d'accueils sur 2017 et 25% d'accueils en plus qu'en 2016.

En 2018...

655 ménages différents, soit 1125 personnes différentes, ont été accueillis en hébergement d'urgence

38% des ménages accueillis sont isolés et 59% sont des ménages avec enfants

Une proposition de prise en charge est effectuée systématiquement soit vers les services de la Pause soit vers un Hôtel si le CHRS La Pause ou le CHRS FAS n'ont pas de disponibilité en urgence.

En 2018...

44,80 % de ménages accueillis sur les structures du DAO (35,41% en 2017)

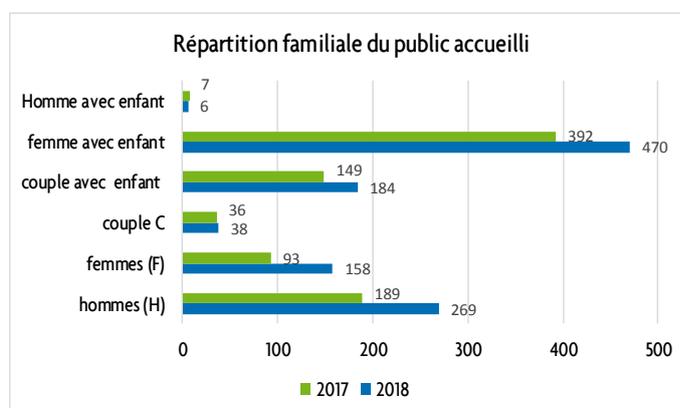
Baisse des Demandes d'hébergement Non Pourvues
On constate une augmentation significative du pourcentage d'accueils sur le dispositif d'Accueil et d'Orientation (DAO). Cela met en évidence une meilleure efficacité et réactivité du service SIAO Urgence dans la gestion des appels, le travail d'investigation des situations permettant de mieux qualifier l'orientation mais aussi dans une meilleure gestion des places et des flux de personnes.

Le service « Urgence » du SIAO n'a pas augmenté sa masse salariale et, a vécu un turn-over important. Ce turn over, notamment dû à de la mobilité interne, a amené régulièrement de nouveaux collègues « novices » sur cette forme de travail social. Ils ont pu rapidement, grâce au travail d'intégration fait par l'ensemble de l'équipe, se rendre opérationnels et efficaces.

En 2018...

62% des femmes avec enfants sollicitant le 115 ont pu bénéficier d'un accueil.

Enfin, en 2018, le service a souhaité multiplier les rencontres avec les partenaires extérieurs dans l'objectif de faire connaître la réalité du service et l'exigence du travail demandé. Des temps d'interconnaissances entre équipes sociales et d'échanges des pratiques ont fortement contribué à développer le dialogue professionnel avec nos partenaires tels que FTDA, le Recopsms ; La Pause, la Pass, Conseil Départemental (2 CMS Evreux), CHRS YSOS, Accueil Service.



Par conséquent, nous pouvons constater qu'une femme avec enfant a eu proportionnellement plus de possibilités d'obtenir une place sur le DAO qu'un homme par exemple. Cette typologie de public reste depuis 2015 celle qui obtient le plus de places par contraste avec les autres.

Le pourcentage de ménages indiquant une problématique de violences conjugales s'élève à 14%, chiffre quasi similaire à 2017 mais en net augmentation par rapport aux années 2016/2015 puisqu'elle a doublé.

En 2018...

57.5% des couples ayant appelé le 115 ont bénéficié d'un accueil.

50% des femmes ayant appelé ont pu être accueillies, contre 36% des hommes qui ont fait le 115.

LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (C.A.O. EURE).

Les Centres d'Accueil et d'Orientation de l'Eure gérés par YSOS sont des dispositifs d'accueil et d'orientation des publics sans solution d'hébergement. L'organisation de ces CAO vise à réduire les délais de prise en charge des publics au titre de l'urgence.



Le taux d'occupation des CAO de l'Eure est supérieur à 100% pour les CAO de Bernay (103%) et le CAO des Andelys (113%). Ce taux d'occupation s'explique par l'accueil de familles nombreuses.

Les femmes isolées représentent une part importante de la population accueillie au sein des CAO : 39,71% des ménages. Les familles monoparentales représentent elles aussi une part importante de la population soit 36,88%. Les durées de séjour sont comprises entre 12 mois et plus de 18 mois pour les ménages pour lesquels le droit commun n'est pas activable. En effet, nous constatons que : 75% des ménages qui n'ont pas accès au droit commun sont hébergés 18 mois ou plus contre 16,67% des ménages dont le droit commun est activable.

De plus, 75% des ménages pour lesquels le droit commun n'est pas activable sont hébergés entre 12 et 18 mois contre 15% des ménages dont le droit commun est activable. Il existerait alors une corrélation entre les durées de prises en charge au sein des CAO et la situation de séjour.

En 2018...

4 CAO dit "classique" sur le département de l'Eure pour **117** places

141 ménages accueillis sur les C.A.O de l'Eure

281 personnes

21330 nuitées

101% de taux d'occupation

Affiché comme un outil visant à réduire les délais de prise en charge au titre de l'urgence, l'accueil important du public pour lequel l'accès au droit commun n'était pas activable vient impacter la fluidité du dispositif CAO .

27 personnes victimes de violence ont été prises en charge au sein des CAO, ce qui représente 17,08% de la population adulte, 24 d'entre elles souffrent de troubles ou de fragilité psychologique soit 15,19%

En 2018...

340 orientations vers les prestations de droit commun ont été réalisées

88 vers les centres médico-sociaux

89 vers les associations caritatives

34 vers les services petite enfance

Et 129 vers les prestations de santé

10 personnes souffrant d'addictions ont été hébergées au sein des CAO soit 6.33% de la population adulte accueillie.

En 2018, un travail avec les équipes sur l'amélioration des outils d'observation, les conventions temporaires adaptées à chaque CAO, les tableaux de bord (tableaux d'admissions, tableaux d'occupation,...), les protocoles de participation financière et de gestions des stocks alimentaires ont été réalisés.

De nombreuses activités partagées par les résidents ont été mises en place comme les ateliers cuisine instaurés sur tous les CAO, fêtes des voisins, organisation des fêtes de fin d'année, sorties collectives,...

De même, ils ont pu participer activement aux activités mises en place par la maison relais : sophrologie, bricolage, gym douce.



Fête des voisins CAO Bernay

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION MIGRANTS

Le CAO Migrants a un agrément pour 43 places pour accueillir, en structure d'hébergement collectif (28 places YSOS et 15 places AFPA d'Evreux) des hommes isolés, en demande d'asile ou sous procédure Dublin, qui vivaient en hébergement précaire orientés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Les objectifs sont de mettre en place les conditions optimales d'accueil durant la demande d'asile ou de la procédure Dublin, faciliter l'accès aux services de l'Etat (OFII et préfecture) pour qu'ils bénéficient de leurs droits durant la procédure d'asile. Accompagner les sorties vers du droit commun si obtention d'une protection internationale ou vers une fin de prise en charge en cas de rejet de la demande d'asile.

Du 1er janvier au 30 juin, l'équipe du CAO Migrants était constituée d'un coordinateur et de trois agents de jour et deux de nuit. L'équipe travaillait du lundi au dimanche avec une présence d'au moins un agent de jour comme de nuit.

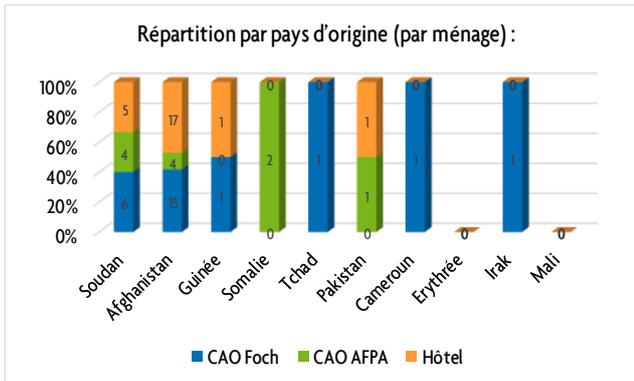
A compter du 1er juillet et, suite à la création du Pôle Séjour, l'équipe s'est professionnalisée autour du coordinateur. Il est maintenant épaulé par 2 moniteurs-éducateurs et un animateur. Avec la création du pôle séjour et la réhabilitation du CAO Migrants cette année, le quotidien des hébergés est amélioré. Le coin cuisine et sanitaire rénové leur a permis de se réapproprier les lieux.

En 2018...

34 entrées sur les dispositifs C.A.O migrants et AFPA

46 sorties des deux dispositifs

965 nuitées hôtelières en supplément pour accueillir les migrants, les deux dispositifs étaient complets.



A l'issue de leur séjour au sein du CAO, plusieurs sorties sont possibles:

Soit la personne accueillie est réorientée par l'OFII, vers des dispositifs CADA, HUDA ou PRADHA. Dans ce cas, un billet de train est édité et la personne quitte le CAO Migrants pour sa nouvelle orientation.

Soit elle obtient le statut de protection internationale. Le CAO Migrants procède alors à l'ouverture des droits sociaux de la personne si elle a plus de 25 ans et oriente la personne sur les dispositifs de droit commun : logement de droit commun, logement adapté comme l'Intermédiation Locative Réfugié ou en Foyer de Jeunes Travailleurs, CPH,

Soit lorsque les personnes sont en procédure DUBLIN, et sont transférées vers les pays tiers,

Enfin, il y a une fin de prise en charge lorsque les personnes sont déboutées du droit d'asile.



Une chambre occupée

HÉBERGEMENT D'URGENCE DES DEMANDEURS D'ASILE (HUDA)

Ysos a remporté un appel à projet au cours du premier semestre 2018 et a ouvert ses premières places dans l'Eure. L'HUDA est une structure d'hébergement en logement diffus sur le secteur d'Evreux dans l'Eure pour des

personnes en demande d'asile, prioritairement les personnes en procédure DUBLIN, mais également les procédures normales et accélérées.

En 2018...

55 places : capacité d'accueil conventionnée

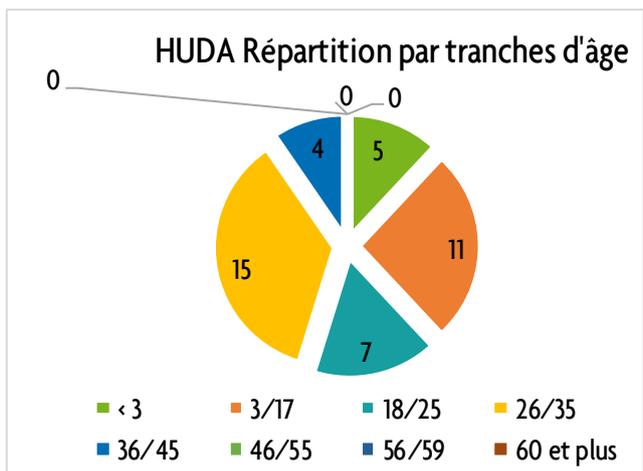
7 ménages soit 17 personnes ont intégré le dispositif entre avril et septembre

12 ménages soit 25 personnes ont intégré le dispositif entre octobre et décembre

1 sortie

Les ménages orientés par l'OFII étaient précédemment pris en charge par les urgences sociales de l'Eure. La DDCS de l'Eure souhaitait prioriser les ménages déjà pris en charge dans le département afin de fluidifier le dispositif d'urgence du 115, cette demande a été validée par l'OFII. Les ménages peuvent être en colocation, ils ont tous accepté la proposition de l'OFII quant à la prise en charge HUDA.

Nous ne répondons pas tout à fait à la répartition des places définies dans l'appel à projet (60% d'isolés, 40% de familles) puisque nous accueillons majoritairement des ménages avec enfants. Cependant, nous répondons aux situations les plus vulnérables et aux demandes adressées par l'OFII. Il nous a donc fallu moduler les logements pris et acheter des équipements supplémentaires non prévus (lits, vaisselle, ...).



LES HÉBERGEMENTS D'URGENCE : HU GÉNÉRALISTE, HU FAMILLES ET FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES, HU FAMILLES ÉTRANGÈRES

En 2018...

3 types d'HU soit 22 places

134 personnes accueillies sur l'hébergement d'urgence « généraliste »

9 ménages dont 7 enfants accueillies sur l'Hébergement d'Urgence Familles et Femmes

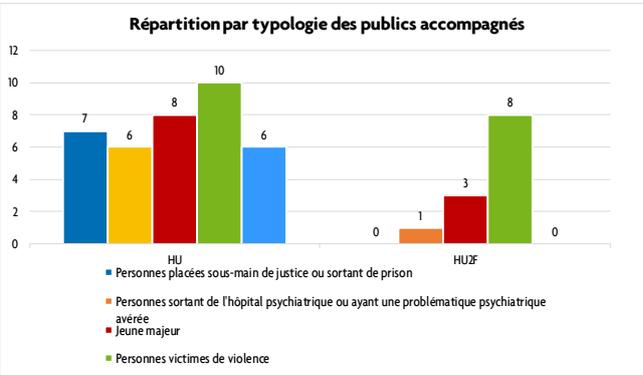
La prestation Hébergement d'urgence a évolué depuis quelques années tant en termes qualitatifs que quantitatifs. Quelque soit la nature de l'hébergement d'urgence, le parc initial de 2 places s'est étoffé avec l'ouverture de places dédiées (Hébergement d'urgence Familles Étrangères, Hébergement d'urgence Femmes Victimes de Violence, HU2F (Hébergement d'urgence Familles et Femmes), Hébergement d'urgence généraliste) amenant le parc à 22 places. Ces ouvertures font notamment suite au diagnostic à 360° qui avait mis en lumière le manque de solutions pour les femmes victimes de violences et pour les « grandes » familles.

Les orientations se font uniquement via le SIAO-115, le premier accueil se fait généralement sur l'accueil de jour. Les denrées alimentaires pour confectionner les repas ainsi qu'un kit hygiène sont fournis.

Un poste d'éducateur spécialisé a alors été créé en 2017 pour les évaluations, les accueils, la logistique (tenue des logements, denrées, etc...) ce qui nous a permis de proposer davantage d'entretiens d'évaluations et d'accompagnement notamment pour les demandes d'hébergement et de logement. La durée des séjours pour l'hébergement d'urgence est définie au niveau départemental par la DDCSPP: elle est passée de 3 à 7 nuits pour l'hébergement d'urgence généraliste ce qui permet aux personnes, de se poser, et pour nous, de faire une évaluation. Pour les hébergements « familles étrangères » et femmes victimes de violences, les séjours sont plus longs et dépendent des démarches engagées.

L'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences fait appel à des connaissances particulières et présentent des spécificités liées à la problématique de ce public. La professionnelle travaille en lien avec la référente accueil de jour de Mortagne, spécialisé dans les violences, mais aussi avec le CIDFF et l'ACJM.

Une baisse du nombre de femmes victimes de violences prises en charge est à constater en raison d'un logement d'accueil ayant été immobilisé pendant plusieurs semaines ».



Accueillant souvent un public étranger et afin de garantir la compréhension des conditions d'accueil par tous, nous avons retravaillé les documents d'accueil HU2F (règlement de fonctionnement, contrats d'accueil...) et les avons faits traduire en plusieurs langues.

A l'initiative de COALLIA, des professionnels d'YSOS et de COALLIA ont co-construit des sessions de formation d'échanges à destination des accueillants sur les structures d'hébergement d'urgence (bénévoles et professionnels). Nous continuerons à nous investir dans ces formations en 2019.



Formation « urgence » avec COALLIA

Nous repenserons également les documents de contractualisation pour garantir davantage la sécurité des femmes pour l'Hébergement d'urgence Familles, Femmes Victimes de Violences (mention de ne pas divulguer l'adresse du lieu d'hébergement...) et enfin, nous poursuivrons la formation des professionnels intervenant sur l'urgence (surveillants de nuit, intervenante sociale).

Accueillir et Orienter

La plate-forme unique départementale du Service Intégré d'Accueil et d'Oriente (S.I.A.O.) de l'Eure est la déclinaison de l'Etat en matière de veille sociale dans l'Eure. Le fondement de son intervention est posé par les articles L245-2 du CASF en matière de veille sociale, complété par la circulaire du 8 avril 2010 et la loi ALUR du 24 mars 2014 cadrant le rôle et les missions du SIAO.

Depuis 2010, la gestion unique du SIAO est confiée à Ysos dans l'Eure.

LE SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (S.I.A.O.) INSERTION DANS L'EURE

En 2018...

FINANCEURS: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure*

Le SIAO insertion vise à rendre plus simples, plus transparentes et plus équitables les modalités d'accueil dans le dispositif d'hébergement et de logement d'insertion.

En 2018, il y a eu un changement de coordonnateur du SIAO et une réorganisation interne des SAO, (nouvelle équipe). Loin d'engendrer des perturbations dans le service, nous avons pu constater la complémentarité de travail entre les SAO, le 115 et l'assistante de gestion qui fait sens avec des missions « urgence » et « insertion » bien distinctes et définies.

En 2018...

550 demandes d'hébergement en insertion réceptionnées et étudiées pour

897 personnes différentes

16 demandes qualifiées de « complexes »

37% des sollicitations sont orientées vers des CHRS du département

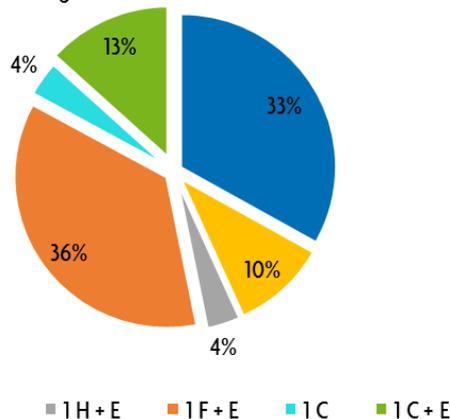
43 % des demandes concernent des personnes isolées, dont 33% pour des hommes.

53 % du public accueilli est en charge d'un ou plusieurs enfants.

Les demandes d'hébergements, malgré une baisse récurrente depuis les deux dernières années, reste le territoire d'Evreux qui est le plus impacté par les demandes d'hébergements.

18 % des demandes sont prescrites par le DAO et 17% par le pôle accueil du Conseil départemental de l'Eure.

Composition familiale du public en demande d'hébergement ou de logement d'insertion en 2018

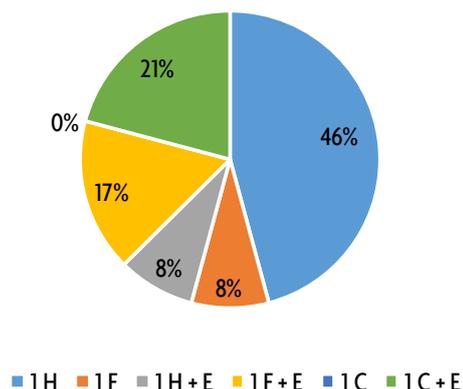


Depuis 2014, les Commissions Territorialisées d'Oriente mises en œuvre au titre du SIAO, se concentrent sur l'étude des situations dites « complexes ». Ces situations sont définies selon les 3 critères suivants : problématique lourde notamment dans le domaine de la santé; problématique d'adhésion à l'accompagnement et/ou aux soins; ruptures répétées dans le parcours d'insertion.

16 demandes ont été étudiées comme des situations « complexes » en 2018 alors qu'il y en avait eu 34 en 2017.

24 ménages ont été orientés en 2018 par les Droits au Logement Opposable (DALO). Nous pouvons constater que 54 % des personnes sont en situation d'isolement.

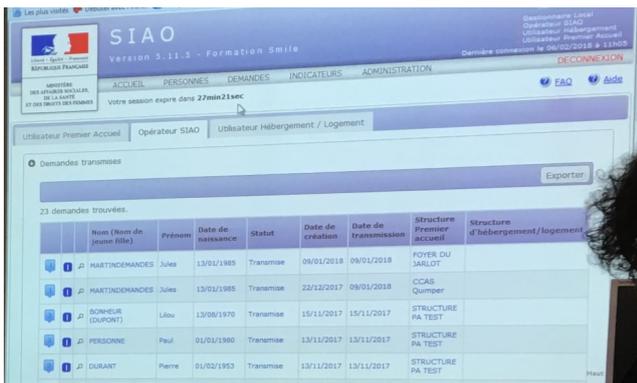
Composition familiale des ménages orientés par les DALO



LE LOGICIEL SI SIAO

En 2018, l'outil de gestion SI SIAO pour l'équipe du SIAO et ses partenaires sous lien sécurisé <https://siao.social.gouv.fr/siao/> bénéficiant d'une autorisation de la CNIL pour les données nominatives a été déployé sur le département.

Ce logiciel permet la gestion des demandes d'hébergement/logement (réalisées via le formulaire de demande unique aujourd'hui), le recensement des disponibilités en place sur les structures des Utilisateurs Hébergement Logement (UHL), l'édition d'indicateurs de suivi et l'alimentation de la base de données d'observation social au niveau national.



The screenshot shows the SIAO software interface with a table of transmitted requests. The table has the following columns: Nom (Nom de jeune fille), Prénom, Date de naissance, Statut, Date de création, Date de transmission, Structure (Premier accueil), and Structure d'hébergement / logement. The data rows are as follows:

Nom (Nom de jeune fille)	Prénom	Date de naissance	Statut	Date de création	Date de transmission	Structure (Premier accueil)	Structure d'hébergement / logement
MARTINDEMANDES	Jules	13/01/1985	Transmise	09/01/2018	09/01/2018	FOYER DU SABLOT	
MARTINDEMANDES	Jules	13/01/1985	Transmise	22/12/2017	09/01/2018	CCAS Quimper	
BONNEUR (DUPONT)	Lilou	13/08/1970	Transmise	15/11/2017	15/11/2017	STRUCTURE PA TEST	
PERSONNE	Paul	01/01/1980	Transmise	13/11/2017	13/11/2017	STRUCTURE PA TEST	
DURANT	Pierre	01/02/1953	Transmise	13/11/2017	13/11/2017	STRUCTURE PA TEST	

Des formations ont été dispensées par la DGCS pour pouvoir utiliser correctement l'application. Des supports de formation en fonction des profils des apprenants ont également été réalisés par l'assistante de gestion afin de répondre aux questions restées sans réponses et des problèmes spécifiques rencontrés par chaque structure (vidéos, vidéo autoformation, des animations Power-Point, des livrets...).

YSOS a été mandaté pour le recrutement d'une assistante de gestion pour former des utilisateurs internes et externes hébergement/logement sur l'insertion au logiciel SI-SIAO pour le département de l'Eure. L'assistante de gestion a d'abord dû réaliser un gros travail de recherches sur d'autres sites SIAO de France, trouver des réponses pour les U.H.L. de l'Eure en prenant contact avec la DGCS(Direction Générale de la Cohésion Sociale).

Dans un premier temps, pour la prise en main du logiciel de l'Etat, il a été procédé à la création (le paramétrage) de deux gestionnaires au SIAO-27 YSOS (insertion uniquement) et au recensement des informations de l'application SI-SIAO à relier au logiciel SIAO national. Des rencontres avec les partenaires ont été organisées afin de mettre en lumière les actions et les dispositifs proposés (Informations générales, Public Accueilli, Hébergement, accompagnement, bâtiments, places, utilisateurs du logiciel). Aujourd'hui, 35 structures ont été recensées sur l'application SI-SIAO de l'Eure.

Dans un second temps, l'assistante de gestion a réalisé un support pour aider à remplir les pseudo-demandes et effectuer ensuite des orientations..

LES ACCUEILS DE JOUR: GENERALISTE ET FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DE L'ORNE

En 2018...

FINANCEURS: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne, le Conseil Départemental de l'Orne, le CIAS (subv. Globale pour les activités), SGAR Délégation régionale aux droits des femmes*

L'ACCUEIL DE JOUR DE L'AIGLE (AJA)

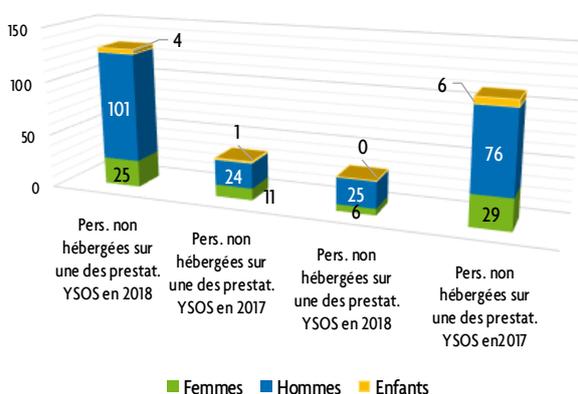
Il s'agit d'un lieu d'accueil qui vise à travers l'écoute individualisée et non ségrégative, à permettre aux personnes d'être écoutées, conseillées, orientées et accompagnées dans leurs démarches d'accès aux soins et à la santé, d'insertion sociale et/ou professionnelle. Cette action a pour but d'apporter une réponse aux besoins primaires (alimentaire, hygiène, laverie...). Il s'agit aussi du lieu de premier accueil, après orientation du 115 sur l'hébergement d'urgence de l'association.

En 2018... dans l'Orne

41 passages sur l'accueil de jour de Mortagne (AJM), 18 personnes
2061 passages sur l'accueil de jour de L'Aigle (AJA)
161 personnes

En 2018, nous constatons une augmentation du nombre de personnes ayant fréquenté l'AJA (153 en 2017) ainsi que du nombre de passages (1987 en 2017). L'accueil des personnes de nationalité étrangère est en hausse ce qui correspond à une évolution depuis quelques années des places dédiées à ce public sur le département.

Répartition par sexe du public accueilli sur l'Accueil de Jour de L'Aigle



Nous constatons que la plupart des personnes accueillies lors de leur premier passage sont sans ressources et que 43 personnes sont issues du quartier Politique de la Ville.

L'accueil de jour apporte une dizaine de prestations en plus de l'information et de l'accueil. Parmi celles les plus sollicitées, il y a pour l'ensemble des personnes accueillies, le « réconfort, lien social... ». Viennent ensuite ce qui a trait à l'hygiène (lavage du linge, douche...) et enfin le dépannage alimentaire.

De nombreuses actions ont été réalisées tout au long de l'année telles que « Le mois sans tabac », « La journée internationale des droits de la femme » et seront renouvelées en 2019.



Formations « Mois sans tabac » avec la pharmacienne et Delphine THOMAS, infirmière YSOS

RÉPARTITION DES PERSONNES ACCUEILLIES SUR L'AJA PAR NATIONALITÉ 2018



En 2019, il est envisagé de réaliser des travaux et le réaménagement de l'espace « accueil ».

L'ACCUEIL DE JOUR DE MORTAGNE (AJM)

Cette année, l'absence de la référente accueil de jour sur les 4 premiers mois, puis la fermeture du lieu durant 6 mois (liée aux difficultés de recrutement sur le territoire; nous proposons un temps partiel) ont fragilisé notre activité à Mortagne-au-Perche. Afin de ne pas perdre ce que nous avons capitalisé et développé depuis plusieurs années (lien avec les partenaires, avec le public...), nous avons souhaité maintenir des actions de sensibilisation à destination de différents publics du territoire. Nous avons notamment été à l'initiative de l'organisation de la

semaine du respect et de l'égalité à Mortagne organisée avec la CAF et le Conseil Départemental.

Notre action dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme a touché de nouveaux acteurs sur le territoire et la participation du public a été en hausse.

L'ensemble de nos actions collectives ont permis de toucher : 162 personnes sans compter les personnes (public) touchées par nos actions dans le cadre de la journée de la femme.

Depuis novembre 2018, une nouvelle référente « accueil de jour » de l'AJM a été nommée à la faveur d'une mutation en interne (précédemment en poste notamment auprès du public « femmes victimes de violences » de l'hébergement d'urgence).

En 2018...

75 journées réalisées

41 passages/rendez-vous mesures exercées

162 pers. ont bénéficié d'une action de



S. TOUTAINT, nouvelle référente de l'Accueil de Jour; la Déléguée aux Droits des Femmes et L. JOUAUX, Directrice Orne.

Héberger

Promulguée en mars 2014, la loi A.L.U.R. consacre une place importante aux dispositifs d'hébergement. Elle s'inscrit dans une cohérence avec la refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement initiée dès 2009. L'objectif de faciliter les parcours de l'hébergement vers le logement, en renforçant l'articulation entre les acteurs du logement et de l'hébergement est un axe principal. La loi A.L.U.R. apporte une base législative au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (S.I.A.O).

C'est dans ce contexte aussi de recherche de solutions adaptées aux diverses problématiques de logement, d'hébergement et d'inclusion sociale rencontrées par les ménages qu'YSOS a déployé plusieurs types d'accueil en Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : C.H.R.S collectif, semi collectif et diffus dans les départements de l'Eure et de l'Orne

C.H.R.S. COLLECTIF : TERRITOIRE EURE EST

Notre CHRS propose à la fois un hébergement collectif (site Foch à Evreux) et un hébergement en appartement « dans le diffus » pour des personnes isolées, en couple ou en famille. Cette modularité permet d'adapter le mode d'hébergement à la situation de chaque ménage, permettant en fonction des évolutions des situations une évolution du mode d'hébergement. Les personnes ou familles bénéficient d'un accompagnement social global permettant d'articuler l'accès au droit, l'insertion professionnelle, la coordination médicale, l'inscription sociale et le cas échéant la parentalité.

En 2018... dans l'Eure

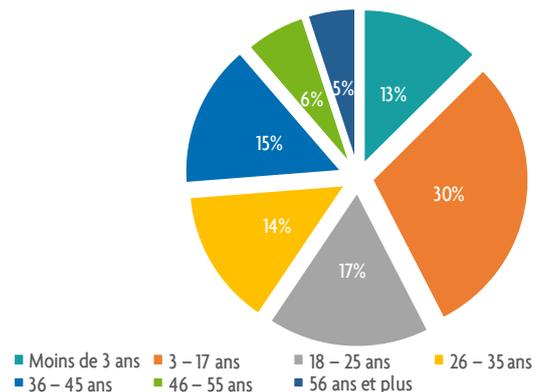
57 places
32691 journées d'accueil
98,42 % de taux d'occupation
30 % de femmes
30 % d'hommes
40 % d'enfants

L'année 2018 a permis de continuer le travail engagé autour de la démarche qualité. Ainsi les enjeux étaient les suivants :

Favoriser la participation des usagers au fonctionnement de l'établissement (ouverture du CVS à l'ensemble des personnes accueillies avec une réunion mensuelle, mobilisation des résidents sur l'organisation de sorties, actualisation du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement), travail sur l'évolution du règlement de fonctionnement amorcé en 2018 et poursuivi en 2019, poursuite de la réflexion suite à la formation-action VAD (visites à domicile), réajustement du contenu et de la méthodologie adoptée pour faciliter l'animation des ateliers collectifs, favoriser la sortie des ménages du dispositif CHRS par le biais des relogements et des réorientations, cet enjeu s'inscrit dans la logique de « logement d'abord », mise en place d'un outil de suivi et d'évaluation des projets personnalisés via le point famille (rencontre trimestrielle avec le travailleur social et le chef de service) ;

Ainsi, à cœur de rendre le projet d'établissement dynamique, l'année 2018 a été ponctuée par de nombreuses analyses et diagnostics nous permettant de poursuivre un état des lieux actuel et de répondre au plus près des besoins de nos bénéficiaires pour l'année 2018.

Age du public accueilli CHRS Collectif Evreux



Nous constatons toujours l'importance de la tranche d'âge des 3/17 ans confirmant l'importance de l'accompagnement et du soutien à la parentalité. 74 % des personnes accueillies ont moins de 35 ans.

Même si la majorité du public accueilli concerne les personnes isolées, les ménages avec enfants représentent une part importante de la population.

On note une forte diminution des séjours inférieurs à 8 jours et des séjours de 12 mois et plus . A contrario une forte augmentation des séjours de 1 à 3 mois.

Cela met en évidence à la fois l'adaptation de notre structure aux personnes accueillies qui ne ressentent plus le besoin de sorties rapides, mais également le travail engagé autour du relogement des publics et de la dynamique de fluidité qui est à l'œuvre.

Les ménages nous sont orientés par le SIAO. Rappelons que le CHRS défend un principe fort d'inconditionnalité de son accueil encore réaffirmé depuis la filialisation avec le Groupe SOS.

D'une manière générale, le nombre de personnes souffrant d'une problématique psychiatrique diagnostiquée n'est pas représentatif de la réalité. En effet, bon nombre de situations ne sont pas diagnostiquées et bon nombre de personnes rencontrent des problématiques de souffrance psychique ne relevant pas de la pathologie psychiatrique. Cela met en évidence la nécessité du poste de psychologue au sein du CHRS afin d'évaluer la situation des personnes mais également de les accompagner autant que de possible vers le droit commun si elles le nécessitent. Par ailleurs, la question des addictions est sous-évaluée au sein du CHRS. Ce point fait l'objet d'un travail en cours avec le CAARUD Adissa à Evreux, et avec le CSAPA Adissa à Bernay, qui vise à mieux repérer et accompagner les situations d'addiction.

L'accompagnement des personnes vers un retour à l'emploi lorsque leur situation le permet constitue le levier principal à l'autonomie et au relogement.

Les ménages sans emploi constituent la file active pour laquelle les solutions de relogement sont plus difficiles. Ainsi, le CHRS permet aux personnes accueillies de se remobiliser sur la question de l'insertion et de retrouver un emploi. Les difficultés de retour à l'emploi correspondent à la fois au contexte national et aux questionnements sur les modalités de retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail pour des raisons de niveau de qualification, de santé et d'âge.



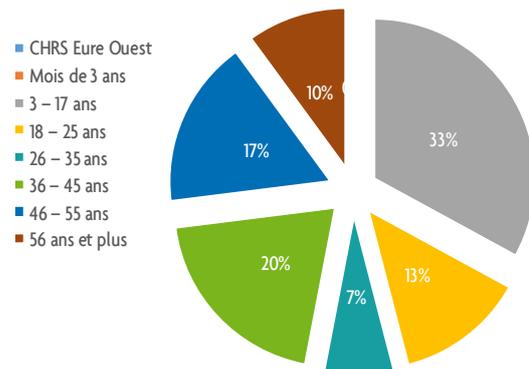
Réveillon de Noël CHRS Collectif Evreux

Photolangage et conduites addictives

En juin/juillet 2018, une animation de groupe a été réalisée avec des résidents du CHRS d'Evreux sur les conduites addictives avec utilisation du photolangage. Qu'est-ce que la méthode photolangage? C'est un outil permettant l'expression personnelle à partir d'un choix de photographies. L'objectif de ces rencontres était de favoriser la prise de parole et la communication, de travailler sur les représentations et les expériences de chacun dans un contexte de bienveillance et de non jugement. L'intérêt était également de permettre aux résidents présents de prendre conscience de leur relation aux produits psychoactifs (dépendance ou pas?), de réfléchir sur la fonction ou les fonctions qu'occupe le produit et de les amener à (re) penser leur consommation en tenant compte des risques, des pressions, de leurs besoins et désirs. Les échanges ont été fructueux et chacun en est sorti enrichi personnellement.

LE C.H.R.S. DIFFUS DE BERNAY

Age du public accueilli CHRS Eure Ouest



Poursuite de l'atelier « Etre et Savoir » .

L'objectif général de cet atelier est de créer les conditions d'une ouverture vers l'extérieur, afin de lutter contre l'inactivité, l'isolement et faciliter l'insertion dans la vie locale et l'accès à la santé.

L'action vise toutes personnes bénéficiant d'une prise en charge hébergement-logement ou d'un accompagnement social du Conseil Départemental ou de ses dispositifs d'insertion (Accès, SAVS...).

Par le biais de cinq ateliers différents (ateliers estime de soi, nutrition, temps d'échange, activités physiques et bricolage), elle aborde la question du « Bien-être ».

Pour l'utilisateur il s'agit de : Sortir de chez lui et de s'inscrire dans une dynamique de groupe, prendre soin de soi et de son image par des soins esthétiques favorisant l'estime de soi, prendre conscience de son corps à l'aide d'activités physiques adaptées aux capacités de chacun, partager collectivement le plaisir de cuisiner et de s'alimenter de façon équilibrée, s'approprier son lieu de vie en prenant plaisir à le personnaliser et l'embellir soi-même.

LE SERVICE DE SUITE À EVREUX

En 2018... dans l'Eure

14 places

18 personnes

Taux d'occupation : 101%

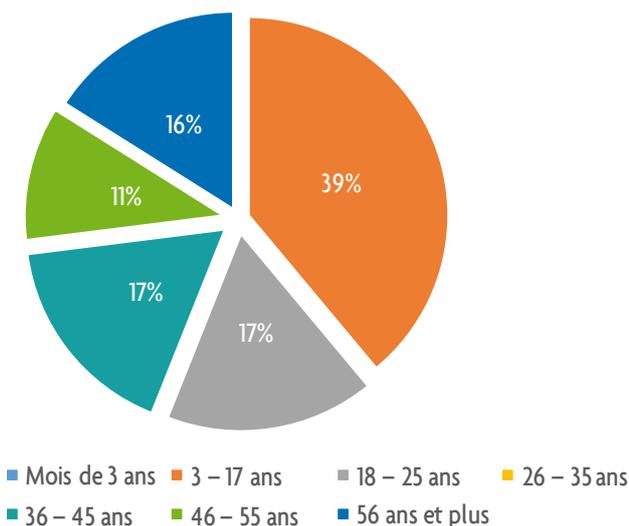
Sorties

11 % en droit commun

66 % encore présentes dans le dispositif

Le service de suite est un dispositif destiné principalement aux personnes du CHRS qui nécessitent une consolidation de l'autonomie après un passage en structure collective. Néanmoins, il s'adresse également à des personnes ou familles provenant d'un autre dispositif AHL. En ce qui concerne le public accueilli en 2018, nous pouvons constater une augmentation des 18-25 ans mais aussi des plus de 45 ans cependant, on note une forte diminution des mineurs (39% en 2018 contre 51% en 2017).

Age du public accueilli Service de suite Evreux



LE CHRS DE L'ORNE

En 2018... dans l'Orne

35% de 18-25 ans

45 personnes

Taux d'occupation : 70%

21 Sorties

43 % en droit commun

Le public accueilli sur le CHRS de L'Aigle a une dominance de personnes isolées dont les 2/3 sont des hommes. Nous constatons une augmentation du nombre de personnes réfugiées, orientées par les Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile et les Centre d'Accueil et d'Orientation.

La baisse des taux d'occupation engagée depuis 2016 s'est poursuivie alors que le nombre de personnes accueillies a augmenté. Les raisons de cette baisse peuvent s'expliquer par la structuration des places qui ne permet pas une occupation optimale eu égard à la typologie des publics accueillis, l'évolution de la composition des ménages (familles monoparentales), baisse des demandes d'admission sur le territoire. Depuis plusieurs années, des mesures ont été prises pour améliorer ce taux, en 2018, par exemple, il a été convenu que nous participons aux Commissions SIAO à Alençon, en 6 mois, le nombre d'orientation a augmenté significativement.

Au cours du dernier semestre 2018, nous avons regroupé les places de Mortagne-au-Perche à L'Aigle et capté un logement supplémentaire afin d'optimiser l'occupation des places. (dédoublage de certaines places couples qui pourraient permettre de créer des places isolées et optimiser ainsi l'occupation).

Dans un souci de diminution de la dépense et de convergence tarifaire, nous avons veillé à maîtriser les dépenses. Nous avons par exemple fait le choix de ne pas remplacer la psychologue qui intervenait à hauteur de 0,08 ETP. De même, compte tenu du déplacement des places de CHRS de Mortagne vers L'Aigle, le temps partiel d'éducatrice spécialisée, qui partageait son temps entre les prestations Accueil de Jour et CHRS de Mortagne-au-perche,

ayant quitté son poste, nous avons redéfini ses missions et donc le financement du poste.

En 2018, nous avons continué à développer des projets autour des axes du temps libéré et du vivre ensemble: YSo'Z le sport à la MJC, renouvellement de notre action à l'occasion de la journée de la femme, mise en place d'un nouvel atelier sur la découverte des compétences psychosociales (ateliers ludiques sur différents thèmes comme la conscience de soi, la gestion de ses émotions,...); seconde année pour l'atelier autour du logement « Bienvenue chez soi ! » et le moi(s) sans tabac.

YSO'Z LE SPORT A LA MJC

Pour la 3^{ème} année consécutive, des séances d'activités physiques et sportives ont été proposées aux hébergés du CHRS, des LHSS et de la Maison-Relais de L'Aigle. Ces séances sont animées par un professeur d'EPS de la MJC de L'Aigle. Tchouk ball, badminton, tennis de table, courses d'orientation... étaient notamment au programme ! Cette action d'inclusion par le sport est financée par la DDCSPP.



Les perspectives 2019 pour le CHRS de l'Orne, pour une cohérence des échéances (l'évaluation externe doit avoir lieu avant 2021), nous envisageons de réaliser notre évaluation interne en 2019 tout en menant la réécriture du projet d'établissement prenant en compte la nouvelle répartition des moyens humains et de la structuration des places.

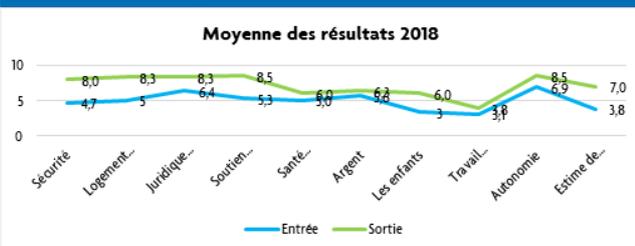
MESURE D'IMPACT SOCIAL : UN EXEMPLE SUR LE CHRS DE L'ORNE

Fin 2016 -début 2017, les cadres d'YSOS ont participé à une formation-action sur l'évaluation de l'impact social avec le cabinet KIMSO. L'objectif était de s'essayer à la méthodologie de la mesure d'impact sociétal. Des travaux ont été menés en 2017 autour de quelques prestations. L'une des démarches engagées a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation par Lucile JOUAUX lors d'un workshop organisé par l'ADRESS auprès d'entrepreneurs sociaux en 2018, à Rouen.

Dans l'Orne, dans la continuité de la volonté d'YSOS de mesurer sa capacité à mesurer la plus value sociale de ses activités, des travaux sont lancés depuis 2018 sur plusieurs prestations, et notamment sur le CHRS. Afin de mesurer les effets de la prise en charge du CHRS sur les situations des personnes hébergées, des questionnaires à l'entrée et à la sortie sont réalisés auprès des hébergés du CHRS. Ces questionnaires permettent de recueillir leur perception de leur situation autour de différents items, leur passation est accompagnée par les travailleurs sociaux.

Ci-dessous extrait de l'analyse succincte des données recueillies par item. Les notes attribuées étant déterminées à la libre subjectivité des personnes concernées, chaque donnée varie en fonction du regard que chacun porte sur ses propres repères et attentes.

- La sécurité : Ecart de 3,3 points sur 10 donc une évolution importante sur le sentiment de sécurité. Il en ressort que le sentiment de sécurité est renforcé par une meilleure confiance en soi ainsi que par l'accès à une solution de logement adapté et parfois accompagné à la sortie.



- Logement/hébergement : Evolution positive conséquente (+3,3 points sur 10). Cela s'explique par les sorties positives vers des logements de droit commun et 1 en ALT Jeune.
- Juridique/judiciaire : La moyenne était déjà à 6,3 à l'entrée et a évolué à 8,3. Nous pouvons constater que les personnes ayant donné les notes les plus élevées sont celles qui ont eu à faire à la justice et/ou qui ont un suivi SPIP. Il semble qu'elles se sentent déjà bien informées dès l'entrée sur le CHRS.
- Santé/bien-être : On peut observer que c'est un axe avec peu d'amélioration (1 point) malgré un accompagnement vers la santé proposé. En effet, l'infirmière et l'équipe éducative travaillent avec les personnes hébergées sur l'accès aux soins, la reconnaissance des problèmes de santé... Ce résultat traduit la difficulté que nous rencontrons dans l'accompagnement vers la santé d'un public pas toujours prêt à adhérer aux soins malgré la reconnaissance d'un besoin. La notion de la santé et du bien-être n'est pas toujours formulée comme une priorité pour les personnes hébergées. De plus, lorsqu'elles sont en demande, le système de santé en terme de réponse sur le

territoire rend l'accès et le suivi des soins très difficile surtout lorsque les personnes ont besoin de réactivité de la part des structures de soins (manque de spécialistes sur le territoire, pénurie de médecin traitant...).

Cette question et les résultats révèlent un réel problème territorial d'un point de vue sanitaire.

- Les enfants : Le résultat est bas mais a quand même doublé. Peu de personnes ont répondu à cette question car nous accueillons un public principalement masculin, isolé et sans enfant.
- Travail/formation : La moyenne à l'entrée et à la sortie n'a pas évolué et reste très basse (3,1). Ce résultat traduit un sentiment que sur cet item les personnes estiment qu'elles n'ont pas évolué. Nous pouvons aujourd'hui questionner le partenariat que nous avons avec les services d'accès à l'emploi et à la formation et les limites de nos propres interventions. Cela révèle aussi l'éloignement du milieu professionnel des personnes que nous hébergeons en CHRS.
- Soutien/entourage : Evolution importante. Rencontre, réseau entre personnes du CHRS, des personnes rencontrées sur l'AJ et avec des habitants de la Maison Relais. Pas forcément avec les personnes rencontrées en cohabitation. La situation de stabilité fournit par le CHRS a pu aider certains à renouer des liens avec leur famille. Quelques personnes ont également pu voir leur situation de couple évoluer durant la prise en charge (célibataire vers couple).
- Argent : pas d'accès à l'emploi donc pas d'évolution de revenu. Petite augmentation par rapport à l'ouverture de droit.
- Autonomie : La question est axée sur l'autonomie dans la vie quotidienne et nous pouvons constater des notes relativement hautes dès l'entrée. Nous pouvons nous interroger sur la perception qu'ont les personnes de l'autonomie dans la vie quotidienne en parallèle des attendus de l'équipe éducative. En effet, certains n'ont pas eu d'expérience de logement autonome ou n'ont pas été en situation d'accomplir des actions de la vie quotidienne en autonomie ainsi le rapport à leur projection dans l'autonomie peut être biaisé. Pour d'autres, nous avons pu observer une autonomie effective dans les actes de la vie autonome dès l'entrée dans le logement.
- Estime de soi : La moyenne semble avoir peu évolué malgré 3 personnes qui se sont évaluées à 10 à leurs sorties alors qu'elles s'évaluaient de 2 à 8 à l'entrée.

Nous pouvons tout de même souligner l'augmentation positive de l'estime d'elle-même pour la majorité des personnes sorties du CHRS. Nous pouvons mettre en lien cette augmentation avec l'évolution positive des situations durant la prise en charge en CHRS et sur l'accompagnement à la prise de conscience des personnes de leurs propres capacités.

La mesure d'impact réalisée auprès des bénéficiaires permet ainsi d'appréhender l'activité, au-delà des chiffres recueillis habituellement (nombre de personnes accueillies, taux d'occupation...). Les données présentées ci-dessus seront à compléter par un travail auprès des partenaires notamment,

L'ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE LE CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT (A.L.T.) (C.P.H.)

TERRITOIRE EURE

L'ALT est un dispositif destiné aux personnes défavorisées, sans logement, pour lesquelles le CHRS n'est pas adapté. Il s'agit de répondre là à un accueil temporaire. Le parc conventionné à l'ALT est utilisé aussi bien pour des situations d'urgence que pour des personnes relativement autonomes en insertion.

En 2018... dans l'Eure

40 personnes soit 25 ménages

Taux d'occupation : 76,6 % Evreux

Taux d'occupation : 25,3 % Bernay

L'ALT-TERRITOIRE EURE dispose de 12 appartements du T1 au T4 en sus des logements conventionnés sur le CAO d'Evreux, situés sur les communes d'Evreux, de Bernay et de Pont-Audemer.

Le taux d'occupation a nettement diminué sur le secteur de Bernay notamment. Nous rencontrons des difficultés pour trouver les logements en adéquation avec la configuration « familiale » souhaitée. Les bailleurs sociaux partenaires sur le territoire ne disposent pas de T1 ni T2 de libres.

En 2019, des places d'ALT seront délocalisées sur le territoire de Gisors.

Suite à l'appel à projet, Ysos qui s'est associé au groupe SOS pour formuler la réponse, a été retenue par les services de l'Etat pour ouvrir pour ouvrir un Centre d'Hébergement Provisoire au cours du 1er semestre 2018 à Bernay.

Les CPH sont des centres d'hébergement et de réinsertion sociale spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire. Les missions du CPH sont d'accueillir et d'héberger les réfugiés, assurer l'accompagnement social notamment pour faciliter leur accès aux droits fondamentaux (civiques et sociaux) ainsi qu'aux allocations et prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Leur donner l'accès aux soins et à la santé; les aider à s'insérer par l'accès à l'emploi et/ou la formation professionnelle selon un projet individualisé; les accompagner dans les actes de la vie quotidienne, ainsi que le soutien à la parentalité et à la scolarité; les accompagner vers l'insertion par le logement

En 2018...

27 personnes accueillies soit 23 hommes, 1 femme et 3 enfants

55 % des personnes accueillies ont moins de 25 ans

91% sont des hommes isolés

4 sorties vers le logement

L'accompagnement proposé aux personnes est avant tout un accompagnement global, basé sur les demandes des personnes accueillies et sur les besoins qui ont été identifiés par l'équipe pluridisciplinaire. Cette proposition d'accompagnement est précédé par l'élaboration d'un projet individualisé entre l'équipe et l'hébergé dans le cadre de la prise en charge proposée au sein des CPH telle que définie dans le décret n° 2016-253 du 2 mars 2016 relatif aux centres provisoires d'hébergement des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire.

LE DISPOSITIF À DESTINATION DES JEUNES DANS L'ORNE : ALT ET ASLL

HÉBERGEMENT JEUNES

Pour ce dispositif, nous disposons de 3 studios à L'Aigle qui permettent à des jeunes en emploi ou en formation professionnelle de faire l'expérience d'un logement. Nous travaillons sur 3 axes, en lien avec les axes de « l'habité », concept sur lequel repose notre projet associatif (vivre ensemble, temps libéré, économie), en fonction des priorités, de la temporalité et de la maturité de la personne.

Sur les 66 mesures allouées, 30 ont été consommées.

ASLL JEUNES EN AUTONOMIE

Pour ce dispositif, les jeunes sont sur leur propre logement. En 2018, 3 jeunes en logement ont fait l'objet d'une mesure ASLL. Ces mesures étaient expérimentales et nous interrogeons sur leur devenir au vu du faible nombre de sollicitations.



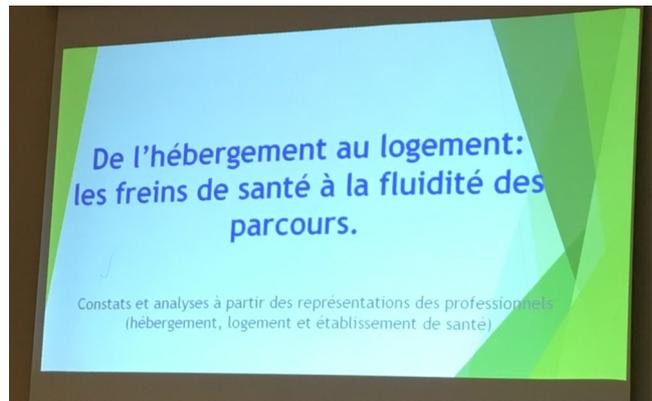
Comité de suivi des activités financées par le Conseil Départemental de l'Orne, décembre 2018

En 2018... dans l'Orne

4 jeunes de 18 à 25 ans

23 mois/mesures ASLL+ ALT

7 mois/mesures ASLL jeunes en autonomie



LITS HALTE SOINS SANTE DANS L'ORNE (L.H.S.S.)

L'objectif des 3 places de Lits Halte Soins Santé situé à L'Aigle est de mettre à l'abri par l'hébergement sur un lieu médicalisé toute personne ne pouvant être prise en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

En 2018, nous avons constaté une légère baisse du taux d'occupation, mais une augmentation sur le dernier semestre mais aussi une augmentation significative du nombre de femmes.

Temps fort de cette année, l'évaluation externe : Nous avons pu préparer celle-ci avec la chargée de mission du groupe SOS, et en revisitant des outils de la Loi 2002-2. Cela nous a permis de réinterroger nos pratiques, c'est un aspect positif de cette évaluation. Le cabinet qui a réalisé l'évaluation a salué le fonctionnement au regard du petit volume.

En 2018...

Financeurs : Agence Régionale de la Santé de Normandie

Orientations : YSOS, PASS, Hôpital et SPIP d'Argentan.

Les LHSS ont déménagé en fin d'année pour une solution transitoire en attendant de trouver des logements adaptés à la prestation.



Rencontre avec la permanence d'accès aux soins de santé de L'Aigle

Les perspectives pour 2019, organiser et structurer la phase transitoire notamment en trouvant des locaux adaptés et réfléchir à une articulation avec les ACT. Il nous faut également travailler le partenariat avec l'Hôpital de L'Aigle et mettre en place des groupes de supervision afin de permettre l'échange dans les pratiques professionnelles et favoriser le questionnement éthique. Nous souhaitons mettre en place des groupes de supervision afin de permettre l'échange dans les pratiques professionnelles et favoriser le questionnement éthique.

En 2018... dans l'Orne

10 personnes accueillies
52% de taux d'occupation

APPARTEMENT DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (A.C.T.) ORNE

Après autorisation donnée fin 2017, la première année a été dédiée à la constitution de l'équipe, à la captation des locaux à Alençon et la formalisation des partenariats notamment avec les acteurs de santé du territoire (pharmacie, cabinets infirmiers, ...) et le SPIP mais aussi à la structuration de la prestation et à la promotion du dispositif. Nous avons rencontré des difficultés pour recruter le médecin. Celle-ci s'explique notamment par la désertification médicale du territoire. Le médecin ayant été recruté en fin avril, les premiers accueils ont pu se faire à compter de juin. Nouveau dispositif pour le département de l'Orne (seuls ACT), il a fallu que les partenaires le repèrent ce qui a fait que la montée en charge a été progressive.

Nous avons organisé de nombreuses rencontres pour présenter le dispositif (services de santé, service en lien avec l'hébergement...) mais aussi envoyé des plaquettes et des dossiers d'admission.

L'Agence Régionale de Santé a réalisé une visite de conformité en juillet 2018.



L'équipe des A.C.T.

En 2019, il nous faudra regrouper certains logements, aménager un logement pour les Personnes à Mobilité Réduite et faire évoluer le parc logement.

YSOS Orne active aujourd'hui deux prestations médico-sociales (LHSS à L'Aigle et ACT à Alençon). Dans le souci d'adapter l'accompagnement aux personnes accueillies et favoriser la fluidité des parcours, il nous apparaît nécessaire de réfléchir aux différentes articulations possibles :

- en terme de ressources humaines : échanges de pratiques, partage d'expériences, partage des outils...
- en terme de parcours des publics accueillis : Quelles complémentarités entre les dispositifs, y compris sociaux ? Quelle filière d'accompagnements et de prises en charge à l'échelle du territoire de proximité ? Pour exemple, suite à une demande sur les ACT, nous avons réorienté la personne sur les LHSS pour permettre d'évaluer son autonomie : plutôt qu'un accueil en logement seul avec une présence quotidienne moindre risquant de mettre en difficulté la personne, il nous semblait important de privilégier au préalable un accueil dans une structure collective disposant de personnels.

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre notre implication dans le développement des solutions complémentaires de l'offre existante dans le secteur médico-social afin de répondre aux besoins des publics accueillis.

BOUST'EURE : « UNE CONCEPTION COOPÉRATIVE DE L'ACTION FONDÉE SUR LA CO-CONSTRUCTION ET PLUS ENCORE SUR LA CO-CRÉATION »

Le Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI), créé par la loi de finances initiale pour 2017, vise à apporter un soutien financier aux Départements qui s'engagent à renforcer leurs politiques d'insertion, dans le cadre d'une convention entre l'Etat, le Département et l'ensemble des partenaires.

Ainsi, dans un contexte d'augmentation du flux migratoire dans le département de l'Eure et des difficultés d'intégration des jeunes réfugiés de moins de 25 ans liées notamment à la non maîtrise de la langue française, le dispositif Boust'Eure a ouvert ses portes le 19/12/2017 à l'initiative de la DDCS et grâce à une coopération étroite entre le Conseil Départemental, l'ensemble des acteurs de l'insertion, en particulier Education et Formation et la mission locale.

Cette prestation consiste à héberger et accompagner 15 jeunes sous protection internationale sur une durée de 6 mois.

En 2018...

16 personnes accueillies lors de la première session

32 personnes accueillies sur l'année

94% taux d'occupation

L'accompagnement social global d'YSOS s'articule autour des "axes de l'Habité":

- Le vivre ensemble: intégration et assimilation des codes sociaux
- Le temps libéré: orientation et/ ou inscription aux associations ou club sportif du territoire
- L'économie: ouverture des droits et insertion professionnelle.

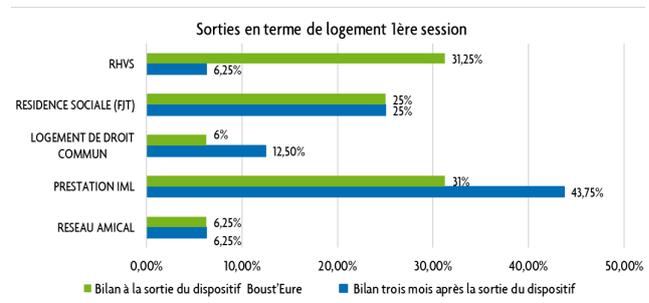


Fatouma SIOUBALACK, Conseillère en Insertion Professionnelle

Le public accueilli sur cette prestation : homme seul sous protection internationale ayant le statut de réfugié (9%) ou bénéficiant de la protection subsidiaire (91%).

Suite à la formation linguistique dispensée par Education et Formation, 93 % des jeunes de la première session ont obtenu le DELF 1.

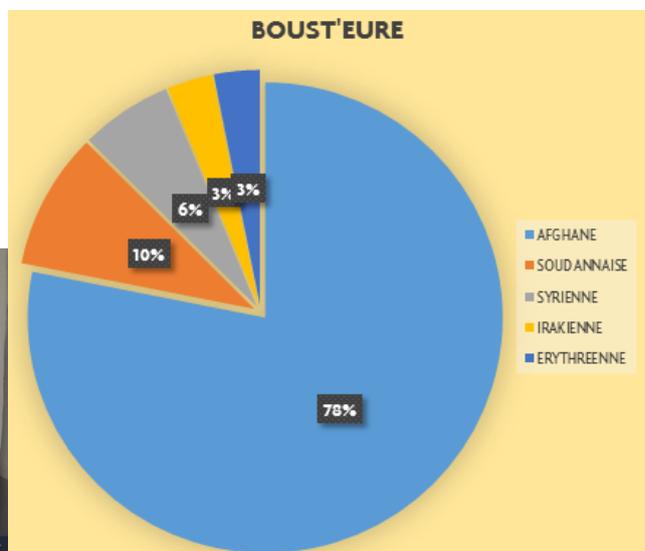
Lors de la 1^{ère} session, 16 ménages ont été accueillis sur la prestation Boust'Eure dont une personne hébergée sur une période d'un mois uniquement. En effet, son niveau de français étant supérieur au niveau A1, Monsieur a inté-



gré directement la formation RSB et a été orienté à la RHVS Insertion. Ce ménage est donc comptabilisé dans les sorties dynamiques en termes d'orientations professionnelles et de logement.

En partenariat avec la mission locale et Education et Formation, 100% des jeunes ont bénéficié d'une orientation professionnelle à la sortie du dispositif. En effet, 50% ont intégré la formation rémunérée RSB pour renforcer leur savoir de base en langue française, 18.75 % ont intégré le dispositif garantie jeune, 18.75 % ont signé un CDD et 12.5% ont obtenu un CDI.

Nationalité:



Un petit peu moins de 80 % des personnes accueillies sont de nationalité afghane.

Loger

LES MAISONS-RELAIS

Les Maisons Relais ne s'inscrivent pas dans une logique de logement temporaire mais bien d'un habitat durable, sans limitation de durée. Ce dispositif sert de « relais », autrement dit, de tremplin pour l'accès au logement de droit commun. Il peut aussi être une solution de logement durable sans envisager de départ.

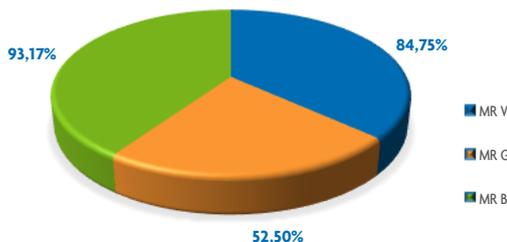
DANS L'EURE

YSOS dispose de 3 Maisons Relais sur le département de l'Eure, à Verneuil d'Avre et d'Iton, Gisors et Bernay.

En 2018...

Financeurs: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne, Caisse d'Allocations Familiales, Agence Régionale de la Santé.*

TAUX D OCCUPATION DES MAISONS RELAIS DE L'EURE



Des comités de suivi sont réalisés pour effectuer, comme indiqué, principalement un « suivi » des personnes résidentes sur le dispositif de la Maison Relais et d'apporter une attention particulière à chaque situation de façon à garantir le bon déroulement des séjours individuels et à préserver la vie collective de la Maison Relais. Pour se faire sont réalisés des bilans sur :

Chaque situation, l'étayage mis en place, l'examen des projets ou difficultés rencontrées dues au non-respect du contrat de résidence ou du règlement intérieur.

Le cas échéant, le comité de suivi peut prononcer une fin de prise en charge pour des manquements graves et répétés au règlement intérieur de la Maison Relais.

Toutefois les décisions prises par le Comité, ne peuvent pas toujours être traduites dans les faits : seuls l'absence du paiement du loyer et les comportements « dangereux » peuvent entraîner une fin de prise en charge.

Les trois Maisons Relais se distinguent par le fait que les résidents habitent soit dans le même immeuble soit dans la même rue que le lieu collectif et donc le bureau des agents d'hôtes. Ce qui favorise une proximité avec les équipes professionnelles mais aussi l'animation de la vie collective.

En 2018...

42 places réparties sur trois Maisons-Relais 20 Verneuil d'Avre et d'Iton, 10 Gisors, 12 Bernay

41 personnes accueillies

6 Comités de suivi pour 50 dossiers évoqués

93 repas collectifs

31 ateliers Créa'récup

Les maisons relais proposent ainsi un panel d'activités et la participation est rendue obligatoire sur un certain nombre d'entre elles à l'instar des repas collectifs.

Les résidents avec les agents d'hôte des maisons relais mettent en place et partagent chaque semaine ces moments de convivialité. L'objectif est alors de lutter contre l'isolement, de favoriser les échanges entre les personnes, de provoquer les prises d'initiatives et de faciliter l'intégration de tous les participants.

De nombreux ateliers sont organisés en fonction de la Maison Relais: Créa'récup (transformation de « déchets matériaux » en création futile ou utile), Jardinage, ateliers créatifs, jeux de société, ateliers bricolage, atelier d'éducation à la nutrition, atelier sport adapté, atelier sophrologie, ateliers cuisine.

Les maisons relais organisent également des sorties, à la mer, au théâtre, fêtes médiévales, marché de Noël, participation au téléthon, en forêt, voie verte, etc...



Téléthon Maison relais de Verneuil

En 2018, des rencontres entre les agents d'hôte de l'Eure et de l'Orne ont eu lieu. Elles ont pu échanger sur les pratiques et ainsi organiser des sorties collectives toutes Maisons Relais confondues.

DANS L'ORNE

En 2018...dans l'Ome

95% *taux d'occupation*

Le taux évolue favorablement : 95% en 2018. Une majorité d'hommes est accueilli. Tous ont une problématique d'isolement.

La moitié du public souffre de problème d'addictions (généralement alcool). Près de la moitié bénéficie d'une mesure de protection.

10 ans après sa création, nous observons que des situations se dégradent : problèmes de santé évoluant défavorablement, troubles du comportement s'aggravant,... Les réorientations ne sont pas simples. En 2019, nous allons poursuivre le travail autour de ces situations.

L'année 2018 est marquée par des évolutions en termes de ressources humaines : une nouvelle agent d'hôte est arrivée en juin 2018. Aussi, pour renforcer la participation des résidents et favoriser davantage les animations, un temps partiel d'éducatrice spécialisée a été créé.

De nombreuses activités ont été proposées de différentes natures : repas collectifs, parc animalier d'Ecouves, activités physiques....

En 2019, nous allons poursuivre nos échanges avec la Communauté de Communes et les services de l'Etat pour trouver une solution de rassemblement de nos logements sur un même site.

L'INTERMEDIATION LOCATIVE (IML) :

L'intermédiation locative est une action de logement adapté sous forme de sous-location qui permet d'offrir un chez-soi et de soutenir la gestion quotidienne, avec en vue un bail glissant. Un contrat de sous location est signé avec le ménage qui paye l'ensemble des charges.

L'accompagnement social durant la période de sous location vise à travailler sur l'origine des difficultés, l'assainissement de la situation, l'investissement du logement et du lieu de vie...

Ce dispositif est à destination des personnes en situation d'expulsion et/ou n'ayant pas de moyens de se reloger, mais ayant des ressources.

IML ORNE

YSOS met en œuvre cette prestation depuis 2011, conformément au cahier des charges établi par la DDCSPP. Les logements sont captés dans le parc public et privé en fonction de la composition du ménage orienté et du lieu d'habitation souhaité.

Le gouvernement encourage la captation des logements dans le parc privé, mais nous ouvrons également nos recherches dans le parc public : notre expérience nous a montré qu'il était difficile de laisser les propriétaires privés gérer les difficultés quand le bail avait glissé. Ainsi, même si nous n'avions plus de mandat pour intervenir, les propriétaires continuaient à s'adresser à nous et nous tenaient responsables des difficultés rencontrées.

Aussi, nous constatons que la mise en œuvre de ce dispositif et le public accueilli ne sont pas les mêmes qu'en région parisienne. Il n'y a pas de tension locative et les ménages qui ne parviennent pas à accéder à un logement autonome sont souvent des ménages qui cumulent les problématiques. La durée de l'accompagnement et la nature même de l'accompagnement ne peuvent être les mêmes que ceux de la région parisienne.

L'Etat privilégie une captation des logements dans le parc privé.

Cette mesure est un dispositif phare de la politique du logement d'abord qui a été réaffirmée dans l'instruction du 04 juin 2018 relative à la mise en œuvre du plan de relance de l'intermédiation locative. Nous avons donc décidé de repenser notre dispositif en 2019 : comment l'adapter au mieux aux besoins du territoire ? Comment faire évoluer nos pratiques ?

Nous avons lancé une expérimentation de mesures IML pour personnes récemment reconnues réfugiées ; aussi, nous travaillons avec le SPIP sur l'élaboration d'un dispositif pour personnes sous main de justice.

En 2018...dans l'Ome

15 *personnes accompagnées soit 8 ménages dont*

3 *hommes isolés et 1 femme isolée*



LES LOGEMENTS D'APPUI DANS L'EURE (IML +AVDL)

L'InterMédiation Locative, consiste en une captation de logements pour des publics qui sont en capacité de vivre dans un logement, mais qui, de façon temporaire, rencontrent ou sont confrontés à : une absence de ressources ou à des ressources insuffisantes pour honorer le loyer de droit commun et les charges inhérentes; une problématique de séjour.

C'est un dispositif qui s'inscrit dans la logique du logement d'abord.

Chaque mesure IML est associée à un accompagnement vers et dans le logement autonome. Le principe d'inclusion sociale est mis en œuvre pour travailler le changement d'affectation : passer du statut de sous-locataire à locataire en titre. Pour 2018, le financement de l'IML concerne 40 mesures, soit 40 logements minimum à enveloppe fermée.

32 mesures peuvent être activées pour le public étranger en voie de régularisation (accord de régularisation de la part de la Préfecture mais non encore effective) en capacité de vivre dans le logement, 8 pour 'tout public', à savoir des ménages en absence temporaire de ressources financières notamment dans le cadre d'un accident de parcours ou d'une entrée dans la vie active ou pour du public prioritaire DALO.

En 2018...dans l'Eure

48 ménages soit 145 personnes accompagnées vers et dans le logement

5 ménages soit 19 personnes ont accédé à un logement de droit commun

(dont 7 glissements de baux)

47% familles accueillies sont mono-parentales

IML REFUGIES DANS L'EURE

Hébergement en logement diffus dans le département de l'Eure de personnes reconnues réfugiées et de personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire ayant plus de 25 ans ou avec des ressources. Il s'agit de mettre en place les conditions optimales pour une intégration durable et réussie du bénéficiaire par un accompagnement global dans la construction d'un projet d'insertion socioprofessionnelle individualisé ; de faciliter l'accès aux services d'insertion de droit commun à un public plus vulnérable du fait de son parcours d'exil ; et d'apprendre les droits et les devoirs d'un locataire. 9 personnes ont quitté le dispositif IML Réfugié en 2018 suite à des orientations en lien avec leurs projets personnalisés.

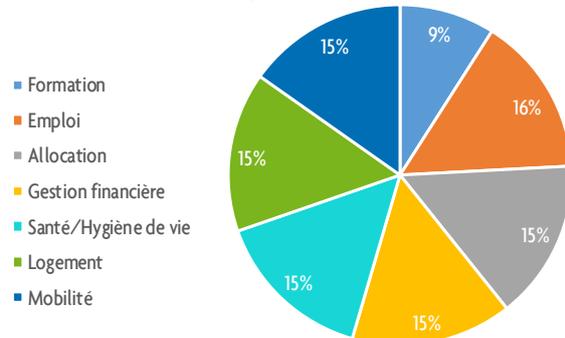
En 2018...

15 logements

30 places en colocation

27 hommes isolés

Ménages accompagnés sur l'axe "économie"



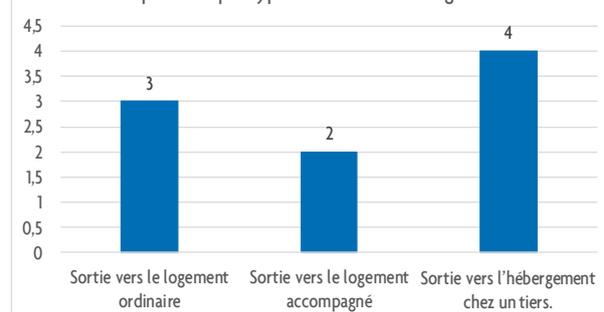
A ce jour, aucun ménage ne s'est vu proposer un logement de la part des bailleurs sociaux qui indiquent un manque de logement T1 et T2 sur le secteur.

Faute d'avoir pu faire aboutir leurs projets professionnels dus à un niveau de français trop fragile, 4 ménages ont décidé de quitter le territoire de l'Eure pour se diriger vers de plus grandes villes telles que Lille et Toulouse où ils ont pu se faire héberger chez des connaissances et où ils espèrent trouver un emploi rapidement.

Beaucoup de ménages souhaitent s'installer à Vernon où les opportunités d'emploi dans le secteur du bâtiment leur paraissent plus importantes du fait de la proximité de Paris. Deux d'entre eux ont pu obtenir un logement au sein du Foyer de Jeunes Travailleurs de cette commune.

Concernant les 3 autres sorties, les ménages ont souhaité rester sur le territoire d'Evreux car déjà insérés dans un processus de formation. Ils ont donc intégré ADOMA Evreux qui propose une configuration de logement plus proche de leur souhait (chambre individuelle avec espace de vie partagé et un loyer faible incluant les fluides).

Répartition par type de sortie vers le logement



ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

En 2018, il y a moins de mesures exercées mais davantage de ménages concernés.

On constate cette année que les mesures sont davantage sollicitées pour des personnes dont le logement est inadapté soit du fait de leurs ressources, soit lié à l'état de dégradation des logements.

Il y a moins de sollicitations suite aux CCAPEX (commission de prévention des expulsions) car leur fonctionnement a été modifié : les situations d'impayés sont examinées à un stade avancé de la procédure.

Aussi, ces mesures sont mises en place dans le cadre de suite de parcours : suite à du CHRS par exemple pour consolider les suites de parcours.

D'une année sur l'autre, les demandes de mises en œuvre de la mesure restent aléatoires.

L'ensemble des personnes suivies sont des personnes seules, avec ou sans enfants.



Atelier logement

Contrairement au bilan 2017, nous observons une baisse de consommation des mois-mesures en 2018. Toutefois le nombre de ménages concernés a augmenté (de 11 à 13).

L'AVDL est davantage sollicité pour des accompagnements auprès des personnes dont le logement est inadapté, soit du fait de leurs ressources, soit lié à l'état de dégradation des logements (parc privé). Des mesures axées sur l'Aller Vers sont donc mises en place pour trouver un logement adapté.

En 2018...dans l'Orne

17 personnes accompagnées soit **13** ménages

Nous remarquons qu'YSOS reste le principal prescripteur dans le cadre de suite de parcours CHRS principalement (ADL). Le Conseil Départemental nous sollicite davantage pour travailler sur des relogements (AVL).

En 2019, nous allons poursuivre la communication autour de cette prestation (Foyer jeune Travailleur, Circonscription d'action sociale...).

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE DANS L'ORNE

La prestation est un accompagnement global destiné aux personnes ou ménages bénéficiant d'une protection internationale, nécessitant d'être soutenus, conseillés, orientés dans la réalisation de leurs démarches, visant à favoriser leur autonomie et leur intégration sur le territoire.

En 2018, l'Association Ysos a reçu davantage d'orientations qu'en 2017, le dispositif étant identifié par les différentes structures partenaires :

En 2018...

34 orientations

21 mesures

47 personnes accompagnées

Sur l'année 2018, l'Association YSOS a mis en place un accompagnement auprès de 38 ménages. Parmi ces mesures d'accompagnements, 22 d'entre-elles se sont terminées en 2018 avec une moyenne de 6 mois d'accompagnement. Pour la majorité de ces accompagnements, la fin de la mesure est intervenue au terme de la durée initialement prévue.

L'Association YSOS a également effectué en 2018, 16 renouvellements de mesure pour des ménages dont la poursuite d'un accompagnement était nécessaire (soumis à validation de la DDCSPP).

Nous avons recensé les conditions dans lesquelles les mesures ont pris fin en lien avec le logement et l'insertion socio-professionnelle, qui sont les deux principaux objectifs de ce dispositif.

AVDL DIHAL DANS L'EURE

Il s'agit de mesures devant permettre l'accès au logement (phase 1) et l'accompagnement dans celui-ci (phase 2) de personnes reconnues réfugiées et personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire, hébergées en CADA, ayant fait une demande de logement auprès de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) hors du département où ils sont actuellement hébergés.

En 2018...

24 mesures

2 familles orientées

Les logements sont captés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en lien avec la mairie de la ville et le bailleur qui a un logement disponible.

En 2018, trois logements ont été mobilisés à Pont-Audemer via Eure-Habitat et avec l'accord de la mairie de Pont-Audemer.

Les ménages, orientés par la plateforme DIHAL, sont locataires du logement. YSOS met à disposition les meubles de première nécessité (électro-ménager, literie, table et chaises, ...) et la famille bénéficie de 300 euros pour choisir un élément de l'ameublement.

ACCOMPAGNEMENT DES RELOCALISES DANS L'ORNE

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme 177 intitulé « hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ».

La durée moyenne d'une phase 1 est de 2 mois (selon la convention signée avec l'Etat).

La phase 2 dure 5 mois, en fonction des besoins repérés, elle peut être prolongée de 3 mois (sur validation de la DDCSPP).

Depuis mai 2018, l'Association YSOS a mis en place un accompagnement auprès de 15 ménages. Parmi ces mesures d'accompagnements, 6 d'entre-elles se sont terminées avec une moyenne de 4,5 mois d'accompagnement. Pour la majorité de ces accompagnements, la fin de la mesure est intervenue au terme de la durée initialement prévue. Un seul ménage a terminé son accompagnement avant la fin, car il a déménagé dans sa ville d'origine.

L'Association YSOS a également sollicité auprès de la

DDCSPP et effectué 4 renouvellements de mesure pour des ménages dont la poursuite d'un accompagnement était nécessaire.

Nous avons recensé les conditions dans lesquelles les mesures ont pris fin en lien avec l'insertion socio-professionnelle.

En 2018...dans l'Orne

18 orientations

15 mesures

24 personnes accompagnées

66 mois mesures

Pour les 5 ménages dont l'accompagnement s'est terminé à la fin de mesure prévue, la majorité a poursuivi l'apprentissage du français. En effet, la formation linguistique est une étape indispensable à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale. Cet apprentissage nécessite du temps, c'est pourquoi l'accès direct à un emploi est plus difficile.

Un protocole a été rédigé afin d'établir une démarche à suivre dans l'accompagnement des ménages en fonction de la provenance de la demande (départementale ou régionale/nationale) : il permet au professionnel de mener à bien les différentes étapes visant l'installation dans le logement du ménage, puis, l'accompagnement global qui sera proposé en phase 2, si nécessaire.

Les Jardins de Neustrie

DE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION À L'ENTREPRISE SALARIALE :

Après consultation et décision du conseil d'administration en octobre 2017, le chantier d'insertion des Jardins de Neustrie s'est arrêté en février 2018.

En avril 2018, YSOS est devenue une filiale du Groupe SOS Solidarités. Les Jardins de Neustrie ont su saisir l'opportunité pour relancer l'activité en s'adossant à Fermes d'Avenir, faisant parties du Groupe SOS, pour relancer l'activité des Jardins en exploitation maraîchère salariale.



Etale de légumes

Nouveau départ, nouveau nom pour la commercialisation de ses produits : La « Ferme des 2 Rives »:

Une transition vers une production agro écologique s'inspirant de la permaculture avec comme objectifs :

- Développer la biodiversité: production de légumes et fruits certifiée bio, semences paysannes, paillage naturel;
- Prendre soin de l'Homme : développer l'emploi local et la formation, mise en place d'une collaboration entre les filiales notamment Artisane Services en prestation de services sur la Ferme des 2 Rives, accueil des résidents du CAO Migrants lors de travaux sur une journée, ainsi que la pédagogie par l'accueil, la formation de stagiaires en PMSMP, le glanage,....;
- Être productif: mise en place de la Permaculture comme nouvelle méthode de production, techniques bio-intensives, association de cultures, Réflexion autour d'un projet d'Agroforesterie objectif zéro perte.

La Direction Générale d'YSOS a souhaité recruter un Directeur de Filiales, pour obtenir le suivi nécessaire, l'organisation et l'accompagnement des salariés présents, prenant en direction notamment l'exploitation des Jardins de Neustrie. Le directeur de Filiales Romain CARVALHO est arrivé en Octobre 2018.

L'embauche d'un chef de culture est en cours de réflexion dans un délai très rapide.

L'encadrement technique avait pour but en 2018 de redynamiser JDN notamment via une collaboration avec Fermes d'Avenir, accompagner les salariés en CDI (en veillant notamment au respect des horaires de travail, des règles de sécurité,) et permettre l'acquisition de savoir être et de savoir-faire dans la nouvelle technique de travail : la Permaculture, évaluer les compétences des maraîchers en poste et identifier les éventuels besoins de formation, enfin, définir la nouvelle stratégie commerciale, financière et salariale.

La formation des salariés maraîchers sur la technique de la permaculture a apporté une nouvelle dynamique, l'acquisition de nouvelles compétences et de méthodes de travail.

En 2018...

3 salariés en CDI

1 Directeur filiales recruté

5 Hectares d'exploitation agricole
Maraîchère Biologique

19 K€ chiffre d'affaires

Quatre Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont été mises en place, ainsi qu'un contrat de prestation de services avec l'une de nos filiales, Artisane Services et un partenariat avec l'EPIDE (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) de Val de Reuil avec l'accueil de jeunes en stages sur le site de JDN. En 2018, il y a eu des Comités de pilotage entre YSOS et Fermes d'Avenir, des réunions hebdomadaires avec l'arrivée du Directeur de Filiales qui ont permis de prendre des décisions opérationnelles importantes pour permettre la pérennité de l'activité.

En 2019, il s'agira de structurer l'exploitation pour clarifier les fonctions de chacun des salariés, faciliter la synergie entre YSOS JDN et autres prestations, Fermes d'Avenir, le Groupe SOS ainsi que la Filiale « Artisane Services », mobiliser les acteurs de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et réaliser avec eux des partenariats pour développer une dynamique de présence de stagiaires en PMSMP, sans oublier le développement économique en développant les compétences techniques,

débuter la prospection, priorisation des légumes les plus intéressants économiquement, mise en place de nouveaux projets (Installation nouvelle serre, chantier participatif pour l'Agroforesterie,...)

ECOQUARTIER DES NOÉS À VAL DE REUIL



L'Ecoquartier ou écovillage est un type d'habitat mixte individuel et collectif, isolé ou relié, dans un esprit de village, favorisant la citoyenneté, la convivialité et, agrémenté d'espaces communs.

En partenariat avec la SILOGE, YSOS a été choisi pour mettre en vie l'Ecoquartier des Noés par le biais de l'agriculture biologique urbaine. Le but étant de promouvoir une qualité de vie et de bien-être, visant à impliquer l'ensemble des personnes, grâce à des mesures et des actions sociales, environnementales.

Le site est étroitement lié à l'Eure. Le caractère inondable l'a préservé de l'urbanisation et laisse un vaste espace ouvert à proximité du centre-ville. Le site assure le trait d'union entre les entités fonctionnelles et le patrimoine naturel riche. A proximité d'une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, d'une zone classée Natura 2000 qui s'étend sur la vallée de la Seine et classé en zone d'importance communautaire pour la conservation des oiseaux ; il se situe dans le passage d'un couloir de migration important, un habitat relativement dense, une recherche de forme architecturale contemporaine et nouvelle.

L'écoquartier des Noés a obtenu en 2017, le grand prix « ville durable » des Green Solutions Awards, plus haute distinction du domaine en France, et en décembre 2018, le prix de l'Equerre d'argent en catégorie aménagement urbain et paysager.

En 2018, Ysos Les Jardins de Neustrie prend en charge le maraîchage biologique au sein de l'Ecoquartier des Noés et, anime des ateliers autour des jardins familiaux où l'on mutualise le matériel entre jardiniers.

Nous avons mis en route les jardins familiaux, acheté des outils mutualisés, réalisé des bordures bois pour les jardins (synergie avec notre filiale « Artisane services »), réalisé des buttes de permaculture, enclenché des partenariats (Evide, Artisane Services), fait réaliser l'entretien des parcelles maraîchères (prestation Association Les Papillons Blancs) et nous avons installé des composteurs bois pour les déchets ménagers. L'objectif étant de don-

ner aux habitants la possibilité de s'inscrire en tant qu'acteur sur une activité de maraîchage biologique.



Réalisation des bordures bois via le partenariat avec Artisane Services



La transversalité des prestations : De Boust'Eure vers l'emploi aux Jardins de Neustrie :

Monsieur Samyulhak O, jeune afghan âgé de 24 ans, a fui son pays. Arrivé en France en mars 2016, il est hébergé pendant deux ans au CAO ADOMA à Serquigny puis il intègre le dispositif Boust'Eure Ysos en janvier 2018.

Bénéficiaire de la protection subsidiaire, son souhait est de trouver un travail et un logement pour accueillir sa femme et ses enfants restés en Afghanistan.

L'accompagnement réalisé par YSOS pendant son accueil sur le dispositif Boust'Eure a conduit à son inscription à la Mission Locale d'Evreux puis à son intégration au PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie).

Parallèlement, Samyulhak a suivi une formation linguistique intensive à visée professionnelle dispensée par Education et Formation à Evreux. Il a obtenu le DELF A1 (Diplôme d'Etudes en Langue Française) avec succès.

Dès l'obtention de son diplôme, Monsieur s'est inscrit dans plusieurs agences d'intérim pour travailler dans le domaine agricole ou dans le bâtiment, secteurs d'activité dans lesquels il a exercé en Afghanistan.

Il tente alors d'intégrer les chantiers d'insertion de la ville d'Evreux mais échoue aux tests. Monsieur ne s'est pas découragé et est allé démarcher directe-

ment les entreprises.

Avec le soutien et l'accompagnement professionnel de la Mission Locale et de la CIP d'YSOS, Monsieur a envoyé sa candidature en qualité d'ouvrier agricole aux Jardins de Neustrie à Val de Reuil.

Il a été reçu en entretien et n'a pas hésité à se référer à l'agriculture afghane et aux conditions de travail en Afghanistan, qu'ils considèrent extrêmement difficiles comparativement aux conditions de travail en France. Suite à cet entretien, un Contrat à Durée Déterminée de trois mois, renouvelable, lui a été proposé. Monsieur a signé son contrat le 28 juin et a intégré le Foyer des Jeunes Travailleurs de Louviers.

6 mois d'accompagnement sur la prestation Boust'Eure: obtention du DELF1 et d'un CDD



Samyulhak travaille dans un secteur d'activité qu'il affectionne particulièrement

Du côté de nos filiales

BeMyHôtel
Ici et maintenant

Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS) ayant pour objet de permettre de développer et de diversifier les solutions d'hébergement de qualité à un coût maîtrisé, alternative au recours à des hôtels meublés parfois chers et de mauvaise qualité. Be MyHôtel demeure une des rares RHVS avec comme public adressé par le Préfet, celui des personnes en situation de vulnérabilité ayant composé le numéro d'urgence 115. C'est donc depuis 2007, un challenge de mener une activité commerciale avec une mixité de clients aussi large, entre public défavorisé, public venant pour des raisons professionnelles et public de passage. C'est l'originalité sociétale de ce modèle qui a été valorisée par de nombreux prix nationaux (4) entre 2009 et 2011 et par une étude réalisée par l'ISIEG en 2013 qui a pu mesurer son utilité sociale et évaluer son impact.

En 2018...

63 *studettes*

613 k€ *de chiffre d'affaires*

2009 *Création de la RHVS*

En 2018, EVROSTEL est devenue Be MyHôtel. Le changement de nom a donné lieu à un nouveau logo, une nouvelle signalétique installée en mai, de nouvelles cartes de visite mais aussi la mise en place d'un nouveau site internet en juillet par le professionnel Pages Jaunes. Nous avons continué la commercialisation des chambres sur Booking qui apporte une nouvelle clientèle de passage avec de très bons commentaires. 2018 a aussi été l'année de la création de salles de séminaires face à la demande régulière. En 2019, des travaux de rénovation de la toiture vont être poursuivis. De nombreux travaux vont être engagés comme des travaux de peinture des chambres du contingent préfectoral de l'aile A ainsi que ses couloirs, un recyclage du mobilier des chambres afin de remettre en état les chambres les plus dégradées du contingent préfectoral et des travaux dans les chambres commerciales : peinture, literie, kitchenette pour un maximum de confort.



Entreprise Adaptée exerçant principalement des activités de travail à façon et de conditionnement qui a su déployer son activité sur le triangle Gaillon/Les Andelys/Gisors et qui s'étend dorénavant à Evreux. Filialisée au groupe SOS en même temps qu'YSOS, détentrice d'AS, le 19 avril 2018.

En 2018...

1997 *année de création*

47 *ETP pour* **42** *salariés en CDI*

2 *embauches*

19 *stagiaires*

844 K€ *de chiffre d'affaires*

Si des personnes en situation de handicap ont les mêmes besoins que les personnes dites valides, elles ont aussi besoin de solutions adaptées pour travailler. Depuis presque 20 ans, nous soutenons et accompagnons la mise en œuvre du projet professionnel du salarié en situation de handicap, en vue de sa valorisation, sa promotion et sa mobilité au sein de notre entreprise adaptée ou vers nos entreprises clientes.



ARTISANE SERVICES s'élargit désormais aux activités tertiaires notamment grâce à la

tertiarisation de son activité avec des fonctions d'accueil, la réception du courrier et du traitement informatique dans le secteur bancaire ainsi qu'au développement de l'activité de numérisation. L'objectif premier étant toujours une démarche d'accompagnement et d'insertion pour les personnes en situation de handicap.

La vocation de l'Entreprise Adaptée est de soutenir et d'accompagner l'émergence et la consolidation du projet professionnel du salarié en situation de handicap, en vue de sa valorisation, sa promotion et sa mobilité au sein de la structure elle-même ou vers les autres entreprises.

L'un des objectifs pour 2019, mettre en place une synergie entre les différentes filiales afin de permettre une intégration des salariés d'Artisane pour divers travaux. L'accent sera mis sur les Jardins de Neustrie principalement. Ces filiales seront donc de nouveaux clients pour Artisane services.

LEXIQUE DES ABREVIATIONS PRINCIPALES UTILISEES

A.C.I. :	Atelier Chantier d'Insertion
A.D.L. :	Accompagnement Dans le Logement
A.H.I. :	Accueil Hébergement Insertion
A.L.I.M. :	Aux Légumes d'Ici et Maintenant
A.L.T. :	Allocation Logement Temporaire
A.L.U.R. (loi) :	Accès au Logement et Urbanisme Rénové
A.M.L. :	Aide à la Médiation Locative
A.R.S. :	Agence Régionale de la Santé
A.S.L.L. :	Accompagnement Social Lié au Logement
A.V.D.L. :	Accompagnement Vers Et Dans Le Logement
A.V.L. :	Accompagnement Vers le Logement
C.A.D.A. :	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
C.A.E. :	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
C.A.O. :	Centre d'Accueil et d'Orientation
C.C.A.P.E.X. :	Commission de Coordination des Actions de Préventions des Expulsions
C.C.A.S. :	Centre Communal d'Action Sociale
C.D.C.A.L. :	Commission Départementale de Concertation pour l'Accès au logement
C.D.R.D.H. :	Commission Départementale de Régulation du Dispositif d'Hébergement
C.I.A.S. :	Centre Intercommunal d'Action Sociale
C.E.S.F. :	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
C.H.R.S. :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.I.P. :	Conseiller en Insertion Professionnelle
C.T.O. :	Commission Territorialisée d'Orientation
C.U.I. :	Contrat Unique d'Insertion
C.I.F.A. :	Compte Individuel de Formation Adhérent
D.A.L.O. :	Droit Au Logement Opposable
D.A.O. :	Disposition d'Accueil et d'Orientation
D.D.C.S. / D.D.C.S.P.P. :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
D.D.T. :	Direction Départementale des Territoires

D.E.L.D. :	Demandeur d'Emploi Longue Durée
D.R.J.S.C.S. :	Direction Régionale de Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
D.U.P. :	Délégation Unique du Personnel
E.S.S. :	Economie Sociale et Solidaire
F.I.P.D. :	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
F.N.A.R.S. :	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
F.S.E. :	Fonds Social Européen
F.S.H. :	Fonds Social de l'Habitat
G.E.A. :	Grand Evreux Agglomération
G.P.E.C. :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
G.R.A.B. :	Groupement Régional des Agriculteurs Bio
G.R.H. :	Gestion des Ressources Humaines
H.U.F.E. :	Hébergement d'Urgence Familles Etrangères
I.R.P. :	Instances Représentatives du Personnel
I.M.L. :	Intermédiation Locative
J.D.N. :	Les Jardins de Neustrie
L.H.S.S. :	Lits Halte Soins Santé
M.A.I.A. :	Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer
M.A.L.A. :	Mise À L'Abri
M.S.A. :	Mutualité Sociale Agricole
O.P.C.A. :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
P.D.A.L.H.P.D. :	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
P.J.J. :	Protection Judiciaire de la Jeunesse
P.L.I.E. :	Plan Local d'Insertion par l'Emploi
P.S.T. :	Projet Social de Territoire
R.H.V.S. :	Résidence Hôtelière à Vocation Sociale
R.S.A. :	Revenu de Solidarité Active
S.A.M.S.A.H. :	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.
S.I.A.O. :	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.A.O. :	Service d'Accueil et d'Orientation
U.R.I.O.P.S.S. :	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux
U.T.A.S. :	Unité territoriale d'Action Sociale

